

Glossaire français-anglais de terminologie linguistique

Analyse modulaire du discours : définitions, terminologie, explications

Auteur :

Eddy Roulet; Professeur à l'Université de Genève

Traduction anglaise :

Catherine Walther Green, Maître-Assistante à l'Université de Genève

ACTE PÉRIODIQUE (E. PERIODIC ACT)

voir PÉRIODIQUE

ACTE TEXTUEL (E. TEXT ACT)

L'ACTE TEXTUEL est l'unité minimale de la structure hiérarchique textuelle ; il ne doit pas être confondu avec l'acte de langage de Searle, qui correspond nécessairement à une proposition syntaxique. Il correspond à l'énonciation de Berrendonner (1990).

" Nous postulons alors [dans Roulet & al. 1985] que l'unité textuelle minimale était l'acte de langage, tel qu'il est défini dans la théorie de Searle (1972). Mais on sait que la réflexion de Searle portait d'abord sur des actes de langage isolés et qu'il a proposé une définition de l'acte illocutoire, articulant une force illocutoire et un contenu propositionnel, qui relevait d'une démarche méthodologique ascendante et nous ramenait de fait à la proposition. Or, les travaux de Rubattel et d'Auchlin ont montré que l'acte de langage, défini par la combinaison d'une force illocutoire et d'un contenu propositionnel, ne pouvait constituer l'unité textuelle minimale. Rubattel (1987) a montré que des segments textuels qui n'avaient pas la forme propositionnelle, comme le syntagme prépositionnel *malgré la pluie*, jouaient dans le discours le même rôle (ici de contre-argument) qu'une unité de forme propositionnelle comme *bien qu'il pleuve*, et qu'on perdait une généralisation importante si on ne les traitait pas comme des actes (raison pour laquelle il a introduit le terme de semi-acte). Auchlin (1993) a fait une observation analogue à propos des syntagmes détachés ou disloqués à gauche.

Ces observations ont entraîné l'abandon de l'hypothèse simple selon laquelle l'acte de langage constituait l'unité textuelle minimale, mais elles ont du même coup singulièrement compliqué le problème du repérage de cette unité; en effet, à partir du moment où on renonce au critère simple selon lequel la limite inférieure de l'acte est définie par une forme propositionnelle, où s'arrêter?

Pour surmonter cet obstacle, il faut 1) se rappeler que l'acte en question est l'unité minimale d'un processus de négociation, et que celui-ci implique des étapes successives, qui doivent faire l'objet d'un enregistrement par les interactants, et 2) exploiter une suggestion très intéressante de Berrendonner (1990) concernant la définition de l'unité minimale de ce qu'il appelle la macro-syntaxe (qui correspond à l'ordre du texte): l'énonciation, à partir précisément de la notion d'enregistrement en mémoire discursive. Nous postulons ainsi que, pour constituer une étape du processus de négociation sous-jacent à toute interaction, chaque acte doit faire l'objet d'un enregistrement en mémoire discursive (dans le sens de Berrendonner 1990). Comme, selon Berrendonner, cet enregistrement en mémoire discursive peut être attesté par certaines traces, on dispose d'un critère opératoire pour identifier l'unité textuelle minimale.

Examinons plus en détail la proposition de Berrendonner (1990). Il appelle énonciation l'unité textuelle minimale, qu'il définit donc comme la plus petite unité délimitée par un passage en mémoire discursive. Ce passage en mémoire discursive, qui indique la frontière entre deux énonciations, est signalé en particulier par la possibilité d'utiliser indifféremment comme anaphore un pronom ou une expression définie pour marquer la co-référence. Voir la différence entre les exemples suivants (où l'astérisque indique les constructions agrammaticales):

Mon voisin croit qu'il (*le brave homme) est malade.

Mon voisin est venu me voir. Il (le brave homme) croit qu'il est malade.

Mon voisin, il (le brave homme) est malade.

Le premier exemple, bien que formé de deux propositions, constitue une seule énonciation, puisqu'il n'est pas possible de remplacer le pronom par une expression définie (sans perdre la co-référence) et qu'il n'y a donc pas passage par la mémoire discursive. Les deux suivants sont formés de deux énonciations, puisqu'il est possible de remplacer le pronom par une expression définie, et ce découpage est tout à fait indépendant du nombre de propositions qui les constituent.

Ce critère permet de résoudre des cas délicats, comme le statut des participiales, des relatives appositives et déterminatives, et de certaines subordonnées non séparées de la principale par une virgule comme les finales:

(Paul) étant rentré tard, il (le brave garçon) n'a pas eu le temps de te rappeler.

Ce livre, qui (lequel) est intéressant, est difficile à lire.

Le livre que (*lequel) tu m'as acheté me plaît beaucoup.

J'ai apporté ce livre à Suzanne pour qu'elle (la brave fille) se mette au travail sans tarder.

Seul le troisième exemple, qui comporte une relative dite déterminative ou restrictive, est formé d'une unique énonciation, les trois autres doivent être analysés en deux énonciations.

Le critère permet aussi de distinguer les constructions suivantes:

De ce livre, j'ai souvent entendu parler (*de cette publication). [une énonciation]

Ce livre, j'en ai souvent entendu parler (j'ai souvent entendu parler de cette publication). [deux énonciations]

Il permet en particulier de distinguer le statut des dislocations (ou détachements à gauche), qui peuvent constituer une énonciation distincte, comme dans le second exemple ci-dessus, des dislocations (ou détachements) à droite, qui ne constituent pas des énonciations distinctes, du moins s'il s'agit de compléments conjoints. Voir l'impossibilité de

J'en ai souvent entendu parler, de ce livre (*ce livre).

*J'ai souvent entendu parler de cette publication, ce livre.

Il permet aussi de traiter les constructions discontinues du type

Cette jeune femme, qui a perdu son chien, (elle) le cherche partout.

Nous considérons en effet que les constituants discontinus *cette jeune femme* et *le cherche partout* forment des actes distincts, puisque, en dépit du lien syntaxique très étroit (rection) entre le sujet et le verbe, la seule insertion d'une relative appositive opère une restructuration attestée par la possibilité d'introduire une forme de rappel du type *la pauvre*:

Cette jeune femme, qui a perdu son chien, elle (la pauvre) le cherche partout. "

(Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 63-66 ; voir aussi Simon 2004: chap. 3).

ACTION MINIMALE (E. MINIMAL ACTION)

voir **PRAXEOLOGIQUE (UNITES, RELATIONS)**

ARGUMENT (RELATION D') (E. ARGUMENT RELATION]

voir **RELATIONNELLE**

ASCENDANTE (METHODOLOGIE) (E. BOTTOM-UP METHODOLOGY)

voir **DESCENDANTE (METHODOLOGIE)**

AUTHENTIQUE (DISCOURS) (E. AUTHENTIC DISCOURSE)

On entend par DISCOURS AUTHENTIQUE un discours qui n'a pas été fabriqué pour les besoins de l'analyste ; ce peut donc être aussi bien un texte littéraire qu'une conversation quotidienne. Voir Roulet (1999a), (1999b), Roulet, Filliettaz & Grobet (2001), Kuyumcuyan (2002), Filliettaz (2002), Grobet (2002) et Simon (2004) pour des analyses complètes détaillées de dialogues téléphoniques, interactions de service, entretiens, débats, dialogues de film et de théâtre, récits, lettres, etc. en français et, pour d'autres langues: chinois (Auchlin 1993), Wobe (Egner 1988), portugais (Pires 1997), allemand (Drescher & Kotschi 1988), espagnol (Miche 1998), catalan (Espuny 1997) et anglais (Mell 1992)).

AXIOLOGIQUE (LEXIQUE) (E. AXIOLOGICAL LEXICON)

Le LEXIQUE AXIOLOGIQUE péjorant et méliorant, c'est-à-dire l'ensemble des lexèmes qui expriment un point de vue négatif (par exemple *horrible*) ou positif (*splendide*) de l'énonciateur, joue un rôle important dans la création d'un EFFET COMPOSITIONNEL ARGUMENTATIF dans une séquence textuelle.

CADRE ACTIONNEL (E. ACTIONAL FRAME)

voir **REFERENTIEL**

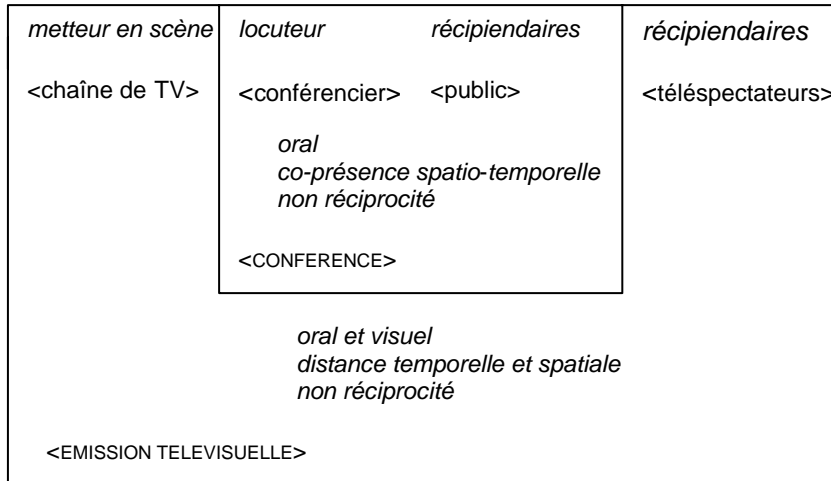
CADRE INTERACTIONNEL (E. INTERACTIONAL FRAME)

Le CADRE INTERACTIONNEL, qui relève du **MODULE INTERACTIONNEL**, définit les propriétés matérielles de l'interaction, à différents niveaux.

" [...] la matérialité d'une interaction peut être définie par trois paramètres:

- a.- le canal de l'interaction: c'est-à-dire le support physique utilisé par les interactants: oral, écrit, visuel;
- b.- le mode d'interaction: c'est-à-dire le degré de co-présence spatiale et temporelle des interactants;
- c.- le lien d'interaction: c'est-à-dire la rétroaction, réciprocité ou non réciprocité, entre les interactants. (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 141). " Une position d'interaction définit l'identité de chaque interactant en termes des valeurs prises par les trois paramètres du canal, du mode et du lien d'interaction " (ibid. 143).

Une interaction peut comporter plusieurs niveaux, comportant chacun deux POSITIONS D'INTERACTION. Ainsi, le cadre interactionnel d'une conférence télédiffusée peut-être représenté à l'aide du schéma suivant :



" Chaque niveau d'interaction comporte une matérialité qui lui est propre, et qui spécifie les positions des interactants répartis deux par deux en fonction de leur participation à un des niveaux: le conférencier s'adresse à son public co-présent; par contre, les téléspectateurs ont accès à la conférence par le biais de la mise en scène fournie par la chaîne de télévision. Le conférencier se sachant filmé tiendra sans doute compte de la présence indirecte des téléspectateurs, et peut même s'adresser implicitement à eux. Plus généralement, on observe qu'une pluralité de niveaux d'interaction permet de mieux démarquer les statuts participationnels des interactants. " (ibid: 146).

CLARIFICATION (RELATION DE DEMANDE DE) (E. CLARIFICATION RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

CLAUSE (E. CLAUSE)

La **CLAUSE** est le constituant maximal du **MODULE SYNTAXIQUE**, c'est-à-dire la plus grande proposition indépendante dont les constituants sont liés soit par des rapports de rection, soit par des rapports de subordination ou de coordination syntaxique marqués par une conjonction.

Ainsi, chacun des exemples suivants constitue une clause :

- (1) *De ce film, je n'ai jamais entendu parler* (rection)
- (2) *Je ne suis pas sorti, parce que j'étais fatigué* (subordination syntaxique)
- (3) *Je ne suis pas sorti, car j'étais fatigué* (coordination syntaxique)

Alors que les exemples suivants sont composés de deux clauses :

(4) *Ce film, je n'en ai jamais entendu parler*

(5) *Je ne suis pas sorti, en effet j'étais fatigué*

(6) *Je ne suis pas sorti, j'étais fatigué.*

A noter que la CLAUSE, constituant syntaxique maximal, ne coïncide pas nécessairement avec l'unité textuelle minimale, l'ACTE TEXTUEL : (1) est formé d'une clause correspondant à un acte, (2) et (3) d'une clause correspondant à deux actes, (4), (5) et (6) de deux clauses correspondant à deux actes (voir Roulet 2002 pour une discussion approfondie de ce problème).

CO-CONSTRUCTION (E. CO-CONSTRUCTION)

On parle de CO-CONSTRUCTION d'une INTERVENTION lorsque l'interlocuteur intervient dans la construction de celle-ci dans un ECHANGE SUBORDONNE, par exemple de préalable ou de demande de clarification ; ainsi dans l'exemple suivant, où le libraire participe à la construction de la requête du client en ouvrant un ECHANGE SUBORDONNE visant à clarifier un élément de celle-ci :

client : est-ce que vous avez Contes et Nouvelles d'Oscar Wilde ?

libraire : en français ?

client : heu oui

libraire : bon

COÉNONCIATION (E. CO-ENUNCIATION, COLLABORATIVE COMPLETION)

Jeanneret (1999) a introduit le terme de COENONCIATION pour décrire le cas où un interlocuteur aide le locuteur à compléter son INTERVENTION, comme dans les exemples suivants :

1A *donc je sais à peu près comment il faut être vis à vis de telle ou telle personne donc euh je comprends*

2B *la méthode* (voir Jeanneret 1999: 122)

1C *est-ce que vous vendez des petits rasoirs euh*

2V *qui se jettent/* (voir Jeanneret 1999: 176)

COMMENTAIRE (RELATION DE) (E. COMMENT RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

COMPLÉTUDE DIALOGIQUE (E. DIALOGIC COMPLETION)

voir **HIERARCHIQUE**

COMPLÉTUDE MONOLOGIQUE (E. MONOLOGIC COMPLETION)

voir **HIERARCHIQUE**

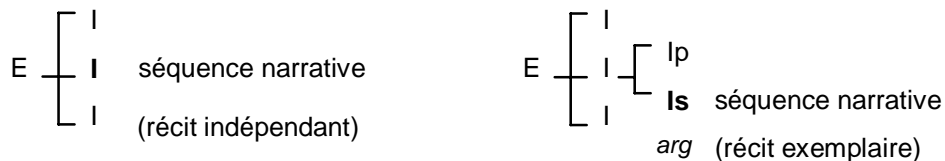
COMPLEXE MOTIVATIONNEL (E. MOTIVATIONAL COMPLEX)

voir **REFERENTIEL**

COMPOSITIONNELLE (ORGANISATION) (E. COMPOSITIONAL ORGANISATION)

L'étude de l'**ORGANISATION COMPOSITIONNELLE** vise à rendre compte de la place et de la fonction dans le discours des séquences décrites dans l'**ORGANISATION SEQUENTIELLE**, ainsi que des EFFETS COMPOSITIONNELS (argumentatif, autotélique, etc.). Elle repose sur le **COUPLAGE** entre des informations SEQUENTIELLES, LINGUISTIQUES, HIERARCHIQUES et RELATIONNELLES.

" Dans Roulet (1989), j'avais distingué deux types de séquences narratives, qui se situent à deux niveaux différents dans la structure hiérarchique de l'échange et ont des fonctions différentes: celle qui constitue une intervention de fonction illocutoire réactive, c'est-à-dire une réponse à part entière, dans un échange et celle qui constitue une intervention d'argument subordonnée à l'intervention principale d'une intervention à fonction illocutoire réactive, c'est-à-dire un exemple à l'appui d'une affirmation, comme le montrent les deux schémas suivants:



La première correspond au récit indépendant, la seconde au récit exemplaire. Cette distinction traditionnelle peut être redéfinie ici avec précision en combinant des informations d'ordre séquentiel et des informations d'ordres hiérarchique et relationnel.

Si on examine l'échange suivant, extrait d'une émission de RADIOSCOPIE entre Jacques Chancel (JC) et Sylvain Floirat (SF):

JC Comme Marcel Dassault, vous pourriez avoir un palais à Paris. Or, vous n'avez jamais voulu quitter votre appartement ...

SF C'est pour ma femme que je suis resté. Elle est née à Montmartre et elle aime ce quartier comme moi j'aime mon Périgord. Pourquoi voulez-vous que je la dépayse? C'est là qu'elle se plaît. Un jour, je lui avais acheté un appartement boulevard Lannes, près de celui de mon gendre et de ma fille. Je lui ai dit: "Il faudrait que tu t'en occupes, que tu voies les décorateurs". Elle m'a regardé. Deux larmes coulaient sur son visage. J'ai compris, j'ai décidé que je ne lui en parlerai plus jamais. Le lendemain, cet appartement était à vendre ... la question était réglée. Je croyais qu'elle tenait à l'ancien parce qu'elle voyait le Sacré Cœur... Je me trompais: "Tu n'y comprends rien, m'a-t-elle dit, ce n'est pas du tout le Sacré Cœur qui m'intéresse mais plutôt le petit clocher, là à côté. C'est là que j'ai été baptisée. C'est ici que je suis bien". Je n'avais plus le droit de lui enlever ce bonheur.

on peut repérer dans la réponse de SF une séquence narrative, qui commence à *Un jour, je lui avais acheté...* et va jusqu'à la fin de l'intervention. L'analyse de la structure hiérarchique et de l'organisation relationnelle montre que cette séquence narrative est subordonnée à la première partie de la réponse de SF et qu'elle est reliée à celle-ci par une relation d'exemple ou d'argument. On a donc là un exemple de récit exemplaire.

En revanche, la séquence narrative du fragment d'entretien [entre Bernard Pivot et Georges Simenon que nous reproduisons ci-dessous] constitue une intervention à fonction illocutoire réactive de réponse, et donc un récit indépendant .:

BP *oui mais enfin . vous êtes / excusez-moi l'expression / vous êtes un vous êtes un drôle de lascar avec les femmes \ parce que vraiment vous êtes l'infidèle . total // e il y a tout de même votre votre première femme / vous le racontez là aussi / moi j'aimerais bien*

GS *ma première femme m'avait dit qu'elle se suiciderait / si je la trompais \ or comme j'avais un besoin / elle était très peu e. attirée par l'amour physique \ très très peu \ e. et je devais prendre des précautions / j'ai pas besoin de vous dire d'indiquer lesquelles / qui rendaient la chose assez pénible \ par conséquent . aucune femme n'a jamais autant été autant trompée de sa vie \ seulement ça m'humiliait \ il n'y a rien qui humilie un homme / comme de devoir mentir \ en tout cas moi \ comme de devoir tricher \ eh bien . j'ai triché pendant près de vingt ans *

Si on combine maintenant des informations d'ordres lexical et séquentiel, on observe que cette séquence est fortement marquée du point de vue argumentatif, ainsi qu'en témoigne la récurrence de connecteurs comme *or, seulement, par conséquent, eh bien* et de lexèmes axiologiques péjorants (c'est-à-dire de mots exprimant un point de vue négatif de l'énonciateur): *pénible, tromper, humilier, mentir, tricher*. On a donc affaire à une séquence narrative **à fort effet compositionnel argumentatif**. [...]

[Quant à] l'**effet compositionnel autotélique**, [il] est déterminé par la récurrence plus ou moins forte de parallélismes (ou ressemblances) phono-graphiques, lexicaux, sémantiques et/ou syntaxiques. Dans le texte de Rousseau [ci-dessous, extrait des *Rêveries d'un promeneur solitaire*], l'effet compositionnel est dû principalement à la forte récurrence de parallélismes syntaxiques, c'est-à-dire de constructions syntaxiques qui se ressemblent fortement, que je marque en gras dans le texte:

*De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), **aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets** que l'île de St Pierre au milieu du lac de Bièvre. Cette petite île, qu'on appelle à Neuchâtel l'île de la Motte, est bien peu connue, même en Suisse, **Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable et singulièrement située** pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire; car, **quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi**, je ne puis croire être **le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre**. Les rives du lac de Bièvre sont **plus sauvages et romantiques** que celles du lac de Genève, parce que **les rochers et les bois** y bordent l'eau de plus près; mais elles ne sont **pas moins riantes**. S'il y a **moins de cultures de champs et de vignes, moins de villes et de maisons**, il y a **aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés**. [...]".*

(Roulet 1999b: 138-141 ; pour un exemple d'analyse de l'organisation compositionnelle d'une fable de La Fontaine, voir Roulet, Fillietaz & Grobet: chap. 11 ; pour celle d'une scène de théâtre, voir Kuyumcuyan 2002: chap. 7).

COMPRÉHENSIVE (ANALYSE) (E. COMPREHENSIVE ANALYSIS)

Une ANALYSE COMPRÉHENSIVE, dans le sens de Labov & Fanshel (1977: 354), porte sur l'ensemble d'un discours, et non pas sur des énoncés ou des fragments isolés. L'approche MODULAIRE du discours propose des ANALYSES COMPÉHENSIVES de textes monologiques et dialogiques authentiques.

CONCEPTUEL (SENS) (E. CONCEPTUAL MEANING)

voir **LEXICAL**

CONNECTEUR (E. CONNECTIVE)

voir **LEXICAL, RELATIONNELLE**

CONTRE-ARGUMENT (RELATION DE) (E. COUNTER-ARGUMENT RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

COUPLAGE (E. COUPLING)

La notion de **COUPLAGE** joue un rôle central dans l'approche **MODULAIRE** puisqu'elle permet de combiner les informations issues de **MODULES** de base et, éventuellement de **FORMES D'ORGANISATION ELEMENTAIRES**, pour définir des **FORMES D'ORGANISATION ELEMENTAIRES** ou **COMPLEXES**. Ainsi, la notion de **SEQUENCE NARRATIVE** est définie par le **COUPLAGE** d'une structure **HIERARCHIQUE** d'intervention et d'une structure **PRAXEOLOGIQUE** d'histoire.

DÉPENDANCE (RAPPORT DE) (E : DEPENDENCY LINK)

voir **HIERARCHIQUE**

DESCENDANTE (MÉTHODOLOGIE) (E. TOP-DOWN METHODOLOGY)

La démarche méthodologique descendante, des interactions verbales aux actes et aux formes linguistiques qui les constituent, qui a été préconisée par Bakhtine (1977: 137) et reprise dans le modèle d'analyse **MODULAIRE** du discours, s'oppose à la **MÉTHODOLOGIE ASCENDANTE**, du phonème au morphème, à la proposition, voire au discours adoptée traditionnellement en linguistique et en pragmatique.

DÉSIGNÉ (DISCOURS REPRÉSENTÉ) (E. DESIGNATED REPRESENTED DISCOURSE)

voir **ENONCIATIVE**

DIAPHONIE (E. DIAPHONY)

voir **ÉNONCIATIVE**

DIALOGAL (E. DIALOGICAL) / **dialogique** (E. DIALOGIC)

Roulet & al. (1985) a introduit une distinction très utile entre deux oppositions : entre **MONOLOGIQUE** et **DIALOGIQUE** d'une part, selon que le discours présente une structure d'**INTERVENTION** ou une structure d'**ECHANGE**, et entre **MONOLOGAL** et **DIALOGAL** d'autre part, selon que le discours est produit par un ou deux locuteurs/scripteurs. Ainsi, une **INTERVENTION** construite par deux interlocuteurs, comme dans les cas de **CO-CONSTRUCTION**, est à la fois **MONOLOGIQUE** et **DIALOGALE**, alors qu'un article de presse simulant une structure d'**ECHANGE** sera **MONOLOGAL** et **DIALOGIQUE**.

DISCOURS (E. DISCOURSE)

Ce terme est utilisé de manière générique pour désigner toute interaction verbale, monologique ou dialogique, écrite ou orale, littéraire ou non littéraire, analysée dans ses dimensions LINGUISTIQUES, TEXTUELLE et SITUATIONNELLES.

ÉCHANGE (E. EXCHANGE)

voir **HIERARCHIQUE**

EFFECTIF (DISCOURS REPRÉSENTÉ) (E. ACTUAL REPRESENTED DISCOURSE)

voir **ÉNONCIATIVE**

EFFET COMPOSITIONNEL (E. COMPOSITIONAL EFFECT)

voir **COMPOSITIONNELLE**

ÉNONCIATIVE (FORME D'ORGANISATION) (E. ENUNCIATIVE ORGANIZATION)

L'ORGANISATION ÉNONCIATIVE traite des différents **DISCOURS** qui sont PRODUITS ou REPRÉSENTÉS dans le texte, ainsi que des voix qu'ils font entendre, à différents niveaux d'emboîtement.

" L'analyse de l'organisation énonciative, qui repose principalement sur le couplage d'informations d'ordres linguistique, interactionnel et référentiel, permet de distinguer les discours produits des discours représentés, de définir différents types de discours représentés, autophoniques, diaphoniques et polyphoniques et de distinguer différentes formes de discours représentés: désignés, formulés et implicites. Elle permet de repérer les discours produits et représentés à différents niveaux qui constituent une intervention. On appellera discours produit le discours énoncé par le locuteur/scripteur occupant le rang le plus élevé (ou le plus extérieur) dans le cadre interactionnel, alors que les discours de locuteurs/scripteurs de rangs inférieurs sont des discours représentés. [...]. Nous indiquons les discours produits et représentés à différents niveaux d'emboîtement entre crochets droits, en précisant chaque fois avant les crochets la source de la voix.

Les discours représentés peuvent être **désignés, formulés, ou implicites** et les discours formulés peuvent l'être de manière directe, indirecte ou indirecte libre. Le repérage comme l'identification des différentes formes de discours représentés se fondent principalement sur des indices linguistiques " (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 281-283).

Le DISCOURS REPRESENTE peut être simplement DESIGNÉ par un verbe ou par un syntagme nominal, généralement une nominalisation; nous l'indiquons, après l'expression qui le désigne, entre crochets droits vides, précédés de l'indication de la source de la voix. Exemple (où L = locuteur) :

L [*Paul m'P [a raconté une histoire]*]

Le DISCOURS REPRESENTE peut être FORMULE (il est noté alors entre crochets droits, précédés de l'indication de la source de la voix), soit sous la forme d'une représentation directe, éventuellement introduite par un verbe de parole, deux points, un tiret et/ou des guillemets, soit sous la forme d'une représentation indirecte, caractérisée par une modification des déictiques et/ou éventuellement introduite par un verbe de parole et un complémentateur; exemples:

L [*Paul m'a dit : P [" Je suis fatigué "]*]

L[Paul m'a dit qu' P[il était fatigué]]

Le DISCOURS REPRESENTÉ peut être seulement IMPLICITE par un CONNECTEUR comme *eh bien* ou *mais* en tête de réplique; il est alors indiqué par des crochets droits vides, avant le CONNECTEUR, et il est précédé de l'indication de la source de la voix, comme dans la réaction à l'énoncé suivant:

A - A[C'est déjà bien tard]

B - B[A] *Mais j'ai envie d'aller me promener*

Mais enchaîne sur une reprise implicite du discours de A qu'on pourrait paraphraser ainsi: "certes, il est bien tard".

Il peut arriver qu'un segment de DISCOURS REPRÉSENTÉ ne soit pas indiqué par des marques linguistiques. C'est le cas en particulier des énoncés ironiques, qui sont généralement traités comme des cas de DISCOURS REPRÉSENTÉ (cf. Ducrot 1984 et Berrendonner 1981). Exemple (L s'adresse à I qui lui avait promis le beau temps, alors qu'il pleut)

L [I[*Quel beau temps*]]

Il faut aussi prendre en compte une distinction qui était déjà suggérée par Bakhtine et qui repose sur la présence de marques linguistiques, à savoir la distinction entre DISCOURS REPRÉSENTÉS EFFECTIF et POTENTIEL. Dans le premier cas, le locuteur représente des paroles qui ont été effectivement produites, dans le second cas la représentation imagine ou anticipe un discours qui pourrait être produit (par exemple, une objection de l'interlocuteur), comme dans (où P = professeur et E = élèves) :

L [Vous allez me dire que E [cet exercice est trop difficile]]

Parmi les discours représentés, il est nécessaire d'établir une autre distinction, très importante, entre DISCOURS REPRESENTES DIAPHONIQUE et POLYPHONIQUE, selon que le locuteur/scripteur représente dans son discours celui de son interlocuteur immédiat ou celui d'une autre personne. Comme Bakhtine l'avait suggéré, la représentation du discours de l'interlocuteur immédiat, - pour laquelle Roulet et al. (1985) a introduit le terme de DIAPHONIE -, qui est constitutive de la NEGOCIATION en cours entre les interactants, joue dans le discours un rôle très différent de la représentation d'autres discours.

La distinction entre DISCOURS REPRESENTES DIAPHONIQUE et POLYPHONIQUE repose sur les informations fournies par le CADRE INTERACTIONNEL; en effet, on a affaire à une séquence de DISCOURS REPRESENTÉ DIAPHONIQUE si cette séquence représente le discours de l'interlocuteur direct du locuteur/scripteur; les autres séquences de discours représenté sont POLYPHONIQUES. Des cas de DISCOURS REPRESENTES POLYPHONIQUE et DIAPHONIQUE, il faut distinguer les cas de DISCOURS REPRESENTES qu'on pourrait appeler AUTOPHONIQUES (mais la terminologie n'est guère établie), où le locuteur représente son propre discours, passé ou à venir. Voir la différence entre.

L [Paul m'a dit qu' P[il allait faire beau]] (polyphonie)

L [Tu m'as dit qu' I [il allait faire beau]] (diaphonie)

L [J'ai dit hier qu' L [il allait faire beau]] (autophonie)

Toujours sur la base d'informations linguistiques, il faut distinguer enfin, avec Torck (1994) et Espuny (1997), les DISCOURS REPRESENTES DIAPHONIQUES LOCAUX des DISCOURS REPRESENTES DIAPHONIQUES A DISTANCE, selon que le locuteur représente dans son discours des propos immédiats ou des propos plus lointains de son interlocuteur. (voir les analyses de l'ORGANISATION ÉNONCIATIVE d'une lettre et d'un dialogue de roman dans Roulet 1999b: chap. 9 et 10, et d'un sketch dans Kuyumcuyan 2002).

ÉPISODE (E. EPISODE)

voir PRAXÉOLOGIQUE (UNITÉS, RELATIONS)

ÉTAPE (RELATION D') (E. STAGE RELATION)

voir PRAXÉOLOGIQUE (UNITÉS, RELATIONS)

EXPÉRIENTIELLE (APPROCHE) (E. EXPERIENTIAL APPROACH)

Auchlin, depuis ses travaux sur le "bonheur conversationnel" (1991) a introduit dans les recherches genevoises sur le discours une dimension EXPERIENTIELLE, qu'il définit ainsi : L'APPROCHE EXPERIENTIELLE vise à saisir le discours dans sa dimension d'expérience, pour intégrer à sa description sa dimension qualitative (éthos, blends, cacophonie, ...), et les constructions liées à son déploiement temporel (rythme, tempo, variations ; incontournables à l'oral), vecteurs notamment de la synchronisation interactionnelle. Pour étudier ce donné expérimentiel, subjectif et relatif à l'observateur, l'approche se réclame, aux plans épistémologique et méthodologique, du " mythe expérimentaliste " (Lakoff & Johnson 1985), et de la cognition incarnée (Varela & al. 1993). Son objet d'étude est la " compétence discursive " définie comme aptitude à construire de l'expérience avec des séquences langagières (voir Auchlin 1998).

"[...] Le discours est pour moi une donnée d'expérientiation subjective particulière dans laquelle se mêlent et à laquelle contribuent données perceptives immédiates et représentations complexes associées aux suites d'unités linguistiques; ce que nous nommons "discours", c'est du *vécu*. A ce titre, son étude ne se réduit légitimement ni à des manipulations cognitives conceptuelles-inférentielles, ni à des séquences d'unités linguistiques, fussent-elles complexes et organisées.

Analyser ou décrire du discours, c'est tenter de rendre compte de ce donné: non pas sans doute de l'infinie diversité des vécus langagiers singuliers, faits "de parole" dirait Saussure, mais des dispositions générales hypothétiquement responsables de cette expérientiation. L'analyse expérimentielle du discours suppose ainsi un dispositif, "organe" ou "système", ayant à charge d'élaborer en expérientiation le traitement séquentiel d'unités linguistiques, et inversement d'articuler l'expérience interne en séquences d'unités linguistiques; c'est cet "organe de l'expérientiation discursive" que je nomme "compétence discursive". [...]" (Auchlin 2003: 138). (voir aussi Simon 2004 pour une APPROCHE EXPERIENTIELLE du rôle de la prosodie dans le discours).

FACE POSITIVE (E. POSITIVE FACE)

voir STRATEGIQUE

FACE NÉGATIVE (E. NEGATIVE FACE)

voir STRATEGIQUE

FIGURATION (E. FACE WORK)

voir STRATEGIQUE

FORME D'ORGANISATION COMPLEXE (E. COMPLEX ORGANIZATION FORM)

Une forme d'organisation complexe résulte du **COUPLAGE** d'informations issues de **MODULES** et de **FORMES D'ORGANISATION ÉLÉMENTAIRES**. Exemple : l'**ORGANISATION COMPOSITIONNELLE**, qui résulte du **COUPLAGE** d'informations issues des modules linguistiques et hiérarchiques, ainsi que des formes d'organisation élémentaires séquentielle et relationnelle.

FORME D'ORGANISATION ÉLÉMENTAIRE (E. ELEMENTARY ORGANIZATION FORM)

Une **FORME D'ORGANISATION ÉLÉMENTAIRE** résulte du **COUPLAGE** d'informations issues de **MODULES**. Exemple : l'**ORGANISATION SÉQUENTIELLE**, fondée sur le couplage d'informations **HIÉRARCHIQUES** et **RÉFÉRENTIELLES**.

GÉNÉRIQUE (RELATION) (E. GENERIC RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

GROUPE INTONATIF (E. INTONATION GROUP)

Selon Simon (2004: 65-67), il s'agit de l'unité prosodique minimale, " qui se définit comme une séquence de syllabes comportant une syllabe accentuée en position d'accent final, éventuellement précédée d'une ou de plusieurs syllabes inaccentuées. [...]. Les groupes intonatifs successifs, qui apparaissent dans la chaîne parlée [...], sont eux-mêmes regroupés en paquets plus importants ". On utilise pour ces derniers le terme de **MOUVEMENT INTONATIF**.

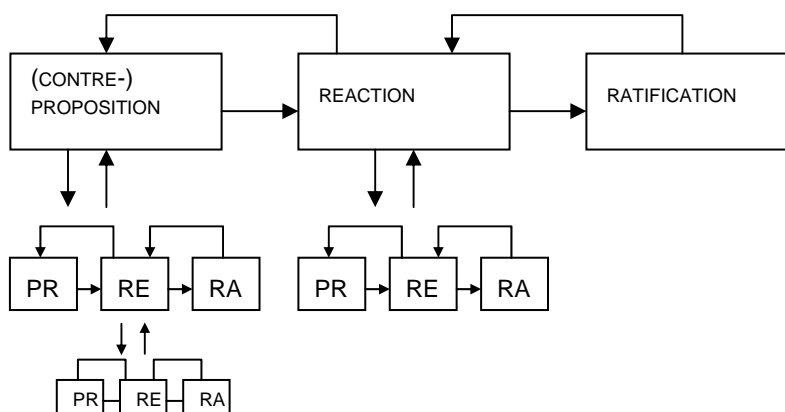
HÉTÉRARCHIQUE (ARCHITECTURE) (E. HETERARCHICAL ARCHITECTURE)

voir **MODULAIRE**

HIÉRARCHIQUE (MODULE) (E. HIERARCHICAL MODULE)

Le **MODULE HIERARCHIQUE** définit les constituants du texte : **ECHANGE**, **INTERVENTION** et **ACTE TEXTUEL**, ainsi que les **RAPPORTS DE DEPENDANCE**, **D'INDEPENDANCE** OU **D'INTERDEPENDANCE** entre ceux-ci.

" Dès Roulet (1985) et Roulet *et al.* (1985), nous avons postulé que la structure hiérarchique de l'échange était le résultat d'un **processus de négociation**, sous-jacent à toute interaction, qu'on peut schématiser à l'aide de l'organigramme suivant:

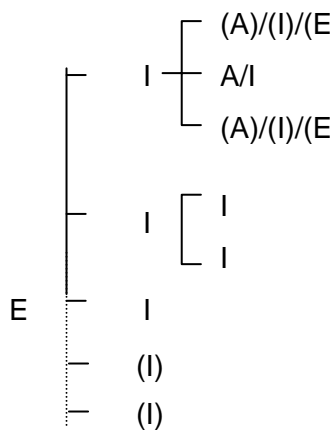


Nous partions de l'hypothèse que toute intervention langagière (salut, requête, assertion, etc.) constitue une PROPOSITION, qui déclenche un processus de négociation entre les interactants. Le développement et la clôture de ce processus de négociation sont liés à deux contraintes de complétude, dites monologique et dialogique.

Par **complétude monologique**, nous entendons la nécessité, pour chaque phase d'une négociation (PROPOSITION, REACTION OU RATIFICATION), d'être formulée de manière suffisamment claire pour être évaluée par l'interlocuteur; sinon, celui-ci est obligé d'ouvrir une négociation secondaire pour clarifier l'intervention de l'autre. Cette visée de complétude monologique oblige les interactants à préparer et à motiver, éventuellement en introduisant celle-ci par une négociation secondaire, leur intervention, voire à reformuler celle-ci. Mais c'est l'interlocuteur qui évalue en dernier ressort la complétude monologique d'une intervention; par conséquent, l'intervention la plus complète, du point de vue du locuteur, peut donner lieu à l'ouverture d'une négociation secondaire par l'interlocuteur, s'il la juge incomplète. A noter qu'une négociation secondaire, placée en dessous de la négociation principale dans le schéma ci-dessus, peut donner lieu elle-même à l'ouverture d'une négociation secondaire de rang inférieur, et ainsi de suite.

Par **complétude dialogique**, nous entendons la contrainte du double accord, formulée dans Roulet *et al.* (1985), qui conditionne la clôture de toute négociation; elle implique qu'une REACTION ou une RATIFICATION négative entraîne une relance de l'intervention antérieure, comme l'indiquent les flèches en arrière dans le schéma ci-dessus, et donc une prolongation de la négociation, qui comportera non plus trois, mais cinq, sept, éventuellement davantage, interventions. " (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 56-58).

" Nous avons donc été amenés à proposer dans Roulet (1981) une structure hiérarchique qui présente une conception plus élaborée de l'intervention et que l'on peut figurer ainsi (E = échange, I = intervention, A = acte; la barre oblique indique des choix possibles; les constituants facultatifs sont entre parenthèses):



Cette structure hiérarchique est régie par les règles suivantes:

règle 1 : tout échange est formé d'interventions, en principe deux pour l'échange confirmatif, trois pour l'échange réparateur, voire cinq, sept ou même davantage en cas de réaction(s) négative(s).

règle 2: une intervention est formée minimalement d'une intervention ou d'un acte, qui peut être précédé et/ou suivi d'un acte, d'une intervention ou d'un échange.

règle 3: tout constituant peut être formé de constituants du même rang coordonnés.

Précisons que les constituants de l'échange sont liés par trois types de rapports: **dépendance**, **interdépendance** et **indépendance**.

Il y a rapport de dépendance lorsque la présence d'un constituant est liée à celle d'un autre (mais non l'inverse): le constituant dépendant, qui peut être supprimé sans porter atteinte à la structure globale, est dit **subordonné**, l'autre est dit **principal**; (E), (A) et (I), facultatifs, ont clairement le statut de constituants dépendants et donc subordonnés, marqué par s; I et A, seuls constituants obligatoires, ont le statut de constituant principal, marqué par p, dans la règle 2.

Il y a rapport d'interdépendance entre deux constituants qui ne peuvent exister l'un sans l'autre (ainsi les interventions constitutives de l'échange, selon la règle 1).

Enfin, il y a rapport d'indépendance, lorsque la présence de chacun des constituants n'est pas liée à celle d'un autre (c'est le cas des constituants coordonnés selon la règle 3). " (ibid.: 54-55).

ILLOCUTOIRE (RELATION) (E. ILLOCUTIONARY RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

INCURSION (E. ENCOUNTER)

voir **PRAXEOLOGIQUE (UNITES, RELATIONS)**

INDÉPENDANCE (RAPPORT D') (E. INDEPENDENCY LINK)

voir **HIERARCHIQUE**

INFÉRENTIEL (CALCUL) (E. INFERENCE COMPUTATION)

Il permet de calculer la RELATION ILLOCUTOIRE ou INTERACTIVE SPÉCIFIQUE liant un constituant du texte à une information en **MÉMOIRE DISCURSIVE**, en utilisant l'une ou l'autre des procédures suivantes.

En l'absence de **MARQUEUR DE RELATION TEXTUELLE** entre deux constituants, le repérage de la relation entre ceux-ci est fondé sur le **COUPLAGE** d'informations LINGUISTIQUES et RÉFÉRENTIELLES. On utilise pour cela un modèle simple d'inférence, liant des prémisses et une conclusion, comme dans l'exemple suivant :

Je ne sortirai pas, j'ai trop de travail

prémisse 1	information linguistique (forme logique enrichie de l'acte 1)	le locuteur dit au destinataire que le locuteur ne sortira pas
prémisse 2	information linguistique (forme logique enrichie de l'acte 2)	le locuteur dit au destinataire qu'il a trop de travail
prémisse 3	information référentielle la plus immédiatement accessible	quand on a trop de travail, on ne sort pas
conclusion	interprétation	le locuteur dit au destinataire que le locuteur ne sort pas parce que le locuteur a trop de travail (il y a une relation interactive d'argument entre les deux actes)

Si un acte comporte un **MARQUEUR DE RELATION TEXTUELLE**, comme dans l'exemple suivant:

Je ne sortirai pas, après tout j'ai trop de travail

on calculera la relation indiquée par le marqueur de la manière suivante :

prémisse 1	information linguistique (forme logique enrichie de l'acte marqué par <i>après tout</i>)	le locuteur dit au destinataire qu'il a trop de travail
prémisse 2	information lexicale (instructions données par le connecteur <i>après tout</i> (Roulet 1990))	dire <i>après tout</i> x, c'est présenter x comme le résultat d'un revirement
prémisse 3	information référentielle la plus immédiatement accessible	dire qu'on a trop de travail marque un revirement par rapport à l'opinion selon laquelle on n'en avait pas trop
conclusion	interprétation	le locuteur présente son assertion selon laquelle il a trop de travail comme le résultat d'un revirement par rapport à l'opinion selon laquelle il n'en avait pas trop (il y a une relation de reformulation, plus précisément de revirement entre l'acte et une information en mémoire discursive).

Si on combine ce **CALCUL INFÉRENTIEL** avec le précédent, on obtient l'interprétation finale suivante: le locuteur dit au destinataire qu'il ne sortira pas parce qu'il a trop de travail, tout en présentant cet argument comme le résultat d'un revirement.

INFORMATIONNELLE (FORME D'ORGANISATION) (E. INFORMATIONAL ORGANIZATION)

L'étude de l'ORGANISATION INFORMATIONNELLE vise à rendre compte de la continuité et de la progression entre les informations qui sont activées par le texte.

" L'analyse de l'organisation informationnelle vise à rendre compte de la continuité et de la progression des informations activées par le discours. Plus précisément, il s'agit d'analyser la structure informationnelle de chaque acte et de décrire, à l'instar de Danes (1974), les différentes formes de progressions informationnelles qui se dégagent de la succession de ces actes dans le discours. L'approche adoptée est d'inspiration pragoise, mais elle a été remaniée à l'aide de certaines propositions de Chafe (1994) et de Lambrecht (1994), en vue de pouvoir rendre compte des dialogues (Roulet 1999b: 57). L'analyse de l'organisation informationnelle repose donc sur l'hypothèse que chaque acte active une information (le "propos"), qui s'ancre sur au moins une information située en mémoire discursive, le "topique". [...] Le **topique** se définit comme une information située en mémoire discursive, que l'on distingue clairement, à la suite d'Auchlin (1986) et de Lambrecht (1994), de sa verbalisation linguistique – la **trace topicale**. En effet, un topique peut être verbalisé par une expression anaphorique [...], mais il peut aussi rester implicite [...]. La définition du topique peut être formulée de la manière suivante:

Le topique se définit comme une information identifiable et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue, pour chaque acte, le point d'ancrage le plus immédiatement pertinent entretenant un lien d'à propos ("aboutness") avec l'information activée par cet acte.

Précisons qu'il peut exister plusieurs topiques possibles, correspondant à différentes interprétations ne s'excluant pas nécessairement.

L'information activée par chaque acte peut être appelée, en suivant Bally (1944), le **propos**. Le terme d'"objet de discours" a parfois été utilisé dans les premières versions de cette approche, mais actuellement, nous préférons l'éviter, car il désigne dans son acception la plus répandue des entités sémantico-discursives indépendantes de l'unité de l'acte (par exemple chez Mondada 1994). Même s'il n'est guère assorti avec le terme de topique, celui de "propos" présente l'avantage de ne pas risquer d'induire une telle confusion, et de ne pas être

encore utilisé dans le cadre du modèle genevois (à la différence des termes de "commentaire" et d'"assertion").

[...]. Le propos peut être défini de la manière suivante:

Le propos se définit comme la proposition activée par un acte et dont la connaissance peut être comme étant le résultat de la compréhension de l'acte. La nouveauté de cette proposition résulte de sa relation avec les informations données par le contexte.

[...] Les notions de topique et de propos étant définies plus précisément, il est possible d'analyser de manière systématique la structure informationnelle d'un segment discursif étendu. Dans cette optique, nous repérons et explicitons le topique de chaque acte, qui peut être soit marqué par une expression anaphorique ou déictique, soit implicite. Lorsqu'il est implicite, le topique peut généralement être récupéré à partir de l'information activée par l'acte immédiatement précédent ou par le contexte d'énonciation; il peut aussi être issu d'une information plus lointaine mais néanmoins accessible, auquel cas on parle d'"enchaînement à distance". A l'extrême limite des topiques non récupérables se trouvent les topiques issus du contexte d'énonciation (Auchlin 1986).

L'analyse de l'organisation informationnelle est réalisée à travers une transcription, présentée dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous, dont les conventions sont les suivantes. Les actes sont numérotés et transcrits à la ligne. Lorsqu'il est verbalisé par une trace, le topique est explicité entre crochets après la trace qui est marquée en gras. Lorsqu'il est implicite, le topique est restitué entre parenthèses au début de l'acte. Les propos, qui ne peuvent être directement rattachés à des éléments linguistiques, ne sont pas transcrits.

Transcription de l'organisation informationnelle	Progression informationnelle
BP: 1. et . cette histoire qu'on m'a racontée / 2. qui [HISTOIRE] est peut-être une légende / 3. que [HISTOIRE] vous portiez toujours la même chemise / pendant que vous écriviez un roman //	topique constant: HISTOIRE
GS: 4. (TOUJOURS LA MEME CHEMISE) euh: c'est-à-dire entendons-nous \ . 5. j'[SIMENON] avais deux chemises /.	progression linéaire
6. que [CHEMISES] j'avais achetées (XXX) mon arrivée à New-York /	progression linéaire progression linéaire
7. qui [CHEMISES] étaient très pratiques /	topique constant: CHEMISES
8. parce que les manches [DES CHEMISES] étaient très larges /	topique constant: CHEMISES

[...] A partir du critère de l'**origine du topique**, il est possible de déterminer, comme nous l'avons fait dans la colonne de droite, les principaux types de progression informationnelle.

En nous inspirant des propositions de Danes (1974), nous parlons de **progression linéaire** lorsque le topique, marqué ou non par une trace anaphorique, est issu du propos qui précède (actes 4, 6) ou de la situation (acte 5).

Nous parlons de **progression à topique constant** lorsque le topique est issu du topique de l'acte précédent. Ce type de progression implique souvent – mais pas nécessairement – un topique marqué par une trace topicale. De plus, l'ancrage sur le topique peut être direct, comme dans les actes 3, 7, ou indirect, parce qu'il y a anaphore associative et/ou relation partie-tout (voir l'acte 8 dont le topique est constitué par les CHEMISES). Une telle description peut surprendre, dans la mesure où cette configuration informationnelle est traditionnellement décrite comme une progression à "thèmes dérivés" (Danes 1974, Combettes & Tomassone 1988). Cependant, si l'on s'appuie sur le critère de l'origine du topique pour distinguer les différentes progressions informationnelles, il apparaît que la progression à "topiques dérivés" peut être ramenée aux progressions linéaire (acte 6) et à topique constant (actes 7, 8). [...] Enfin, le troisième type de progression, qui peut être décrit ici comme une variante de la progression linéaire, est [...] l'**enchaînement à distance**. Le propos s'ancre alors non pas sur une information activée par les actes immédiatement précédents, mais sur l'information activée par l'acte 3, dans la question initiale de B. Pivot. [...] Telle qu'elle vient d'être décrite, l'organisation informationnelle résulte du couplage des dimensions hiérarchique (pour l'unité de l'acte), lexicale, syntaxique et référentielle (pour le repérage du topique et de ses marques)". (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 253-259 ; pour un traitement plus complet des problèmes posés par l'ORGANISATION INFORMATIONNELLE, voir Grobet 2002).

INITIATIVE (RELATION ILLOCUTOIRE) (E. INITIATIVE ILLOCUTIONARY RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

INTERACTIONNEL (MODULE) (E. INTERACTIONAL MODULE)

Le MODULE INTERACTIONNEL définit les propriétés de la dimension matérielle des interactions, à différents niveaux d'emboîtement: d'une part, l'occupation matérielle du canal par les locuteurs/scripteurs, c'est-à-dire l'alternance et/ou

le chevauchement des **TOURS DE PAROLE** (ou d'écriture); d'autre part, le cadre matériel de l'interaction: nombre et position matérielle relative des interactants (co-présence ou distance spatiale et/ou temporelle, locuteur ou scripteur, relation réciproque ou non). Voir **CADRE INTERACTIONNEL**.

INTERACTIONNISME (E. INTERACTIONISM)

Adopter une approche interactionniste, c'est suivant Bakhtine (1977), traiter tout discours, qu'il soit monologique ou dialogique, écrit ou oral, comme une interaction verbale.

" Adopter un cadre cognitiviste interactionniste, c'est, pour nous:

- a. refuser une conception solipsiste de la communication qui réduit celle-ci à la simple transmission d'informations entre des monades, pour reprendre l'expression de Caron, des sujets cognitifs échappant à tout contexte historique et social, à l'aide d'un code homogène et de mécanismes d'inférences, comme le propose la théorie de la pertinence;
- b. admettre, avec Bally, Bakhtine, Austin, Searle, Ducrot, Bronckart et H. Clark, que la fonction fondamentale du langage est d'ordre communicatif, et que la fonction de représentation est seconde;
- c. adopter l'hypothèse selon laquelle toute communication est une interaction (Bakhtine), ou plutôt une négociation permanente entre des interactants guidée par des enjeux (cf. Kerbrat-Orecchioni 1984, Roulet 1985, Roulet *et al.* 1985, Ghiglione & Trognon 1993, Clark 1996);
- d. faire l'hypothèse, avec Bakhtine et Bronckart, que l'action, et en particulier l'action langagière, est première par rapport à la langue, qui s'est développée progressivement au fil des négociations entre les interactants d'une communauté;
- e. adopter, avec Bakhtine et Pike, une démarche méthodologique descendante;
- f. partir de l'observation de discours authentiques, et non d'exemples "domestiqués";
- g. admettre, avec Jakobson (1963: 213), Berrendonner, Le Guern & Puech (1983) et Bronckart (1997: 37), que toute langue se présente comme un système de sous-ensembles emboîtés, mouvants et perméables, qui ne sont eux-mêmes que des saisies structurales abstraites des modalités de fonctionnement des discours; cela ne signifie pas, comme on le laisse parfois entendre, que les analyses très sophistiquées des grammaires formelles sont caduques, mais qu'elles doivent être reconsidérées dans un cadre plus large;
- h. distinguer, avec Clark (1996) et Bronckart (1997) les aspects schématiques et les aspects émergents de l'interaction (cf. Filliettaz 2000) ". (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 27-29).

INTERACTIVE (RELATION) (E. INTERACTIVE RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

INTERDÉPENDANCE (RAPPORT D') (E. INTERDEPENDENCY LINK)

voir **HIERARCHIQUE**

INTERRUPTION (RELATION D') (E. INTERRUPTION RELATION)

voir **PRAXEOLOGIQUE (UNITES ET RELATIONS)**

INTERVENTION (E. MOVE)

voir **HIERARCHIQUE**

LEXICAL (MODULE) (E. LEXICAL MODULE)

Le MODULE LEXICAL consiste en un dictionnaire définissant la prononciation, l'orthographe, les propriétés grammaticales et les sens des mots des différentes variétés de la langue. Sur ce dernier point, il est important de préciser que le module lexical n'indique pas seulement le SENS CONCEPTUEL des lexèmes ayant un contenu référentiel (comme *table, manger, vert, etc.*), mais aussi le SENS PROCEDURAL OU INSTRUCTIONNEL de formes telles que les déictiques (*je, ici, aujourd'hui*) et les CONNECTEURS (*donc, après tout*), qui donnent des instructions sur les informations à récupérer en **MEMOIRE DISCURSIVE** pour interpréter le discours.

MARQUEUR DE RELATION TEXTUELLE (E. TEXT RELATION MARKER)

On utilise généralement le terme de **CONNECTEUR** pour désigner les **MARQUEURS DE RELATION TEXTUELLE**, mais il est trop restrictif, car il s'applique uniquement aux conjonctions de coordination et de subordination, ainsi qu'aux adverbes et locutions adverbiales, alors que les **RELATIONS INTERACTIVES** peuvent aussi être marquées par une construction syntaxique, comme la dislocation à gauche pour la topicalisation, ou la locution verbale *avoir beau* pour la relation de **CONTRE-ARGUMENT**, et les **RELATIONS ILLOCUTOIRES** par des verbes performatifs et des tournures syntaxiques.

MARQUEUR DÉNOMINATIF (E. DENOMINATIVE MARKER)

On appelle **MARQUEUR DENOMINATIF DE RELATION ILLOCUTOIRE** ou **INTERACTIVE** une expression explicite de cette relation, que ce soit un verbe performatif comme *promettre* pour la **RELATION ILLOCUTOIRE SPECIFIQUE** de promesse, ou un **CONNECTEUR** comme *par exemple* pour la **RELATION INTERACTIVE SPECIFIQUE** d'exemple (voir Roulet 1981).

MARQUEUR INDICATIF (E. INDICATIVE MARKER)

On appelle **MARQUEUR INDICATIF DE RELATION ILLOCUTOIRE** ou **INTERACTIVE** une expression qui indique sur le mode de l'implicite conventionnel de Grice (1979), c'est-à-dire de manière non explicite, mais non ambiguë, cette relation ; ainsi de *s'il vous plaît*, qui indique une **RELATION ILLOCUTOIRE SPECIFIQUE** de requête, ou de *d'ailleurs*, qui indique une **RELATION INTERACTIVE SPECIFIQUE** d'argument supplémentaire et accessoire (voir Roulet 1981).

MARQUEUR POTENTIEL (E. POTENTIAL MARKER)

On appelle **MARQUEUR POTENTIEL DE RELATION ILLOCUTOIRE** une expression comme *pouvez-vous, voulez-vous* ou *j'aimerais*, qui suggère une **RELATION ILLOCUTOIRE SPECIFIQUE** de requête, si le contexte l'autorise, sur le mode de l'implicite conversationnel généralisé de Grice (1979) (voir Roulet 1981).

MÉMOIRE DISCURSIVE (E. DISCOURSE MEMORY)

Le modèle MODULAIRE d'analyse du discours reprend l'hypothèse de Berrendonner (1983: 230-231), qui postule l'existence d'une MEMOIRE DISCURSIVE M, qui comprend "les divers prérequis culturels (normes communicatives, lieux argumentatifs, savoirs encyclopédiques communs, etc.) qui servent d'axiomes aux interlocuteurs pour mener une activité déductive"; M est "par ailleurs alimentée en permanence par diverses sources, dont la première est la perception des évidences situationnelles: tout événement extra-linguistique A ayant un caractère suffisant d'évidence verra sa représentation intégrée à M. Une autre source est constituée par les énonciations successives qui constituent le discours", ainsi que "la totalité des sous-entendus qui sont inférables soit de l'énonciation même, en tant qu'événement locutoire, soit de son contenu propositionnel".

MODULAIRE (DISPOSITIF) (E. MODULAR DEVICE)

Adopter un DISPOSITIF MODULAIRE, c'est faire l'hypothèse qu'un objet complexe peut être décomposé en un certain nombre de systèmes d'informations simples et notionnellement indépendants, les MODULES, qui, en se combinant, déterminent différentes FORMES D'ORGANISATION; nous entendons par notionnellement indépendant le fait que chaque système peut être décrit dans un premier temps pour lui-même, sans référence à d'autres systèmes d'informations.

" L'étude modulaire des systèmes complexes, telle qu'elle a été esquissée par Simon (1962) dans une perspective méthodologique, propose une approche qui devrait permettre de rendre compte de manière simple, progressive et systématique de l'organisation d'objets complexes, en les décomposant en un certain nombre de systèmes et de sous-systèmes d'informations.

Cette approche présente, selon Simon, au moins deux avantages. Tout d'abord, elle permet de décomposer un problème complexe en problèmes de dimension raisonnable (1962: 473). Ensuite, elle favorise la cumulativité du développement de la description en offrant la possibilité de construire celle-ci pas à pas et d'établir des acquis, au moins provisoires (1962: 470-473).

Le champ du discours devrait se prêter particulièrement bien à une telle approche. En effet, les recherches linguistiques conduites depuis le début du siècle ont montré qu'il était possible, au moins dans un premier temps, de décrire le système de la langue indépendamment des textes et des situations d'interactions où celle-ci est utilisée. Plus récemment, nos recherches sur l'articulation du discours ont montré qu'il était possible de décrire la structure hiérarchique de l'échange indépendamment des descriptions du système de la langue ou de la situation d'interaction (cf. Roulet et al. 1985). Enfin, des psychologues et des philosophes ont décrit la structure des activités humaines sans se référer au langage. On a donc de bonnes raisons, avec Motsch (1989, 1991), Viehweger (1989, 1990), Rubattel (1990) et Nølke (1994), de faire l'hypothèse que l'objet complexe que constitue le discours peut être décomposé en systèmes d'informations pouvant être décrits de manière indépendante.

Ceci dit, on peut se demander s'il n'y a pas contradiction entre une approche modulaire, qui postulerait un ensemble permanent de sous-systèmes stables et indépendants, et une approche interactionniste, qui postule un ensemble évolutif de sous-systèmes interdépendants. Mais on aurait tort de réduire le modularisme à la conception fodorienne. Comme le rappelle Appelbaum (in Bechtel & Graham 1998: 625), il existe différentes conceptions de la modularité qui se distinguent par l'architecture du système et la conception des modules. Pour notre part, nous adoptons, avec Simon et les auteurs mentionnés au paragraphe précédent, une conception

méthodologique de la modularité, qui vise à décrire l'organisation du discours, dans ses composantes linguistique, textuelle et situationnelle, et non le fonctionnement de l'esprit. Ensuite, à la différence des derniers travaux de Fodor, nous ne définissons pas les modules principalement par une propriété d'étanchéité (*encapsulation*), mais par la propriété de spécificité des informations (*domain specificity*, cf. Appelbaum *ibid.*: 627). Avec Nølke, nous postulons que "chaque module doit fournir une description du dispositif dont il traite qui soit exhaustive, cohérente, maximale économiquement et notionnellement indépendante des autres modules" (1994: 77). Enfin, parmi les différentes architectures modulaires possibles, linéaire, hiérarchique et hétérarchique (cf. Sabah 1989: 49-50), nous retenons la dernière, qui autorise des interrelations entre les informations issues de tous les modules.

Une telle conception de la modularité n'interdit pas l'interrelation entre des informations d'origines linguistiques, textuelles et situationnelles, en synchronie comme en diachronie. Elle permet de saisir et de décomposer la complexité de l'organisation du discours à un moment de son évolution, sans nier les interrelations qui jouent un rôle dans la production et dans l'interprétation, ni dans l'évolution diachronique de celui-ci. " (Roulet, Fillietaz & Grobet 2001: 29-32).

"[...] l'approche modulaire de l'organisation du discours implique une double exigence: a) décomposer l'organisation complexe du discours en un nombre limité de systèmes (ou modules) réduits à des informations simples et b) décrire de manière aussi précise que possible la manière dont ces informations simples peuvent être combinées pour rendre compte des différentes formes d'organisation des discours analysés.

Cela conduit à distinguer ce que nous appelons les **dimensions** du discours, correspondant aux différents modules du système (lexical, syntaxique, hiérarchique, référentiel et interactionnel), de ce que nous appelons les **formes d'organisations** (polyphonique, topicale, etc.), dont la description relève du couplage entre des informations issues de modules et/ou de formes d'organisation. Nous parlons d'organisation topicale ou polyphonique, et non de dimension, car, à la différence d'autres approches, nous considérons qu'il s'agit de constructions complexes, résultant de la combinaison d'informations relevant de dimensions différentes. " (*ibid.*: 42).

Le DISPOSITIF MODULAIRE adopté par le modèle genevois d'analyse du discours peut-être représenté par le schéma suivant :

	MODULES		FORMES D'ORGANISATION	
	dimensions		élémentaires	complexes
L I N G U I S T.	lexical		phono-prosodique ou graphique	
	syntaxique		sémantique	
T E X T U E L			relationnelle	périodique
	hiérarchique		informationnelle	topicale
			énonciative	polyphonique
S I T U A T I O N	référentiel		séquentielle	compositionnelle
	interactionnel		opérationnelle	stratégique

L'architecture du modèle est *hétérarchique*, pour reprendre le terme de Sabah (1989: 49), ce qui signifie qu'elle autorise des couplages entre tous les modules et formes d'organisation. Mais elle attribue une place centrale aux modules syntaxique, hiérarchique et référentiel, parce que ce sont eux qui déterminent les structures portantes du discours et qui rendent compte de la capacité de produire une infinité respectivement de clauses (ou propositions indépendantes), d'échanges et de structures conceptuelles et praxéologiques". (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 43). (Pour l'application de l'approche MODULAIRE à la description de la complexité d'un entretien, voir Roulet 1999a ; pour d'autres développements concernant les approches MODULAIRES, voir Nølke & Adam 1999).

MODULE (E. MODULE)

Nølke (1999: 18) propose la définition suivante : "Un module peut être conçu comme constituant une théorie partielle - ou une minithéorie - comportant un système de règles (locales) avec un domaine d'application spécifié". Exemple : le **MODULE HIERARCHIQUE**, qui définit constituants et les règles de la STRUCTURE HIERARCHIQUE TEXTUELLE.

" Nous faisons l'hypothèse, avec Charaudeau (1989), que la construction et l'interprétation du discours sont soumises à trois types de contraintes: des contraintes qu'on peut appeler **situationnelles**, liées à l'univers de référence et à la situation d'interaction; des contraintes **linguistiques**, liées à la syntaxe et au lexique de la (ou des) variété(s) de langue(s) utilisée(s); et des contraintes **textuelles**, liées à la structure hiérarchique du texte. On

aboutit ainsi à un dispositif de cinq modules, définissant cinq types d'informations de base qui peuvent être décrites de manière indépendante: les modules interactionnel et référentiel (qui relèvent de la composante situationnelle), le module hiérarchique (qui relève de la composante textuelle), et les modules syntaxique et lexical (qui relèvent de la composante linguistique). " (Roulet, Fillietaz & Grobet 2001 : 44).

MONOLOGAL (E. MONOLOGICAL) / MONOLOGIQUE (E. MONOLOGIC]

voir **DIALOGAL/DIALOGIQUE**

MOUVEMENT PÉRIODIQUE (E. PERIODIC MOVEMENT)

voir **PERIODIQUE**

MOUVEMENT INTONATIF (E. PROSODIC MOVEMENT)

voir **GROUPE INTONATIF**

NEGOCIATION (E. NEGOTIATION)

voir **HIERARCHIQUE**

OBJET DE DISCOURS (E. DISCOURSE OBJECT)

voir **INFORMATIONNELLE**

OPÉRATIONNELLE (FORME D'ORGANISATION) (E. OPERATIONAL ORGANIZATION)

L'ORGANISATION OPERATIONNELLE permet d'intégrer la description d'activités verbales et non verbales, en combinant des informations d'origines HIERARCHIQUE TEXTUELLE et PRAXEOLOGIQUE.

" Dans une perspective modulariste, la problématique opérationnelle mobilise des instruments descriptifs spécifiques qui relèvent à l'évidence de dimensions discursives distinctes. En effet, dès lors qu'on cherche à spécifier la nature des rapports que les processus actionnels entretiennent avec les formes sémiotiques complexes qui les médiatisent, on mobilise nécessairement des informations à la fois **référentielles** et **hiérarchiques**, et plus spécifiquement deux des structures qui leur sont propres: les **structures praxéologiques** et les **structures hiérarchiques textuelles**. En dépit de ressemblances superficielles évidentes (une organisation séquentielle et hiérarchique), ces catégories renvoient à des informations de nature différente et se fondent sur des unités et des relations distinctes. Si les structures praxéologiques référentielles renvoient à la construction processuelle des *incursions* et explicitent les relations d'*étape*, d'*interruption* ou de *réorientation* perceptibles entre les *actions* qui les constituent, les structures hiérarchiques textuelles rendent compte de l'organisation des mécanismes dialogiques, et, dans cette perspective, articulent des *actes* textuels, des *interventions* et des *échanges* qui entretiennent des relations *illocutoires* et *interactives*. De plus, les ressources psychologiques qui sous-tendent chacun de ces processus ne doivent pas être confondues: alors que les structures référentielles dérivent partiellement de *représentations praxéologiques*, c'est-à-dire de formes typifiées d'activités sociales, la dimension schématique des structures textuelles se ramène au *schéma de négociation* qui, pour sa part, renvoie à la manière dont on peut représenter le fonctionnement de l'intercompréhension communicationnelle.

Pourtant, en raison de leurs spécificités, chacun de ces instruments ne rend compte que partiellement des opérations complexes que les agents accomplissent à travers leurs conduites médiatisées. Les structures praxéologiques référentielles retracent des parcours transactionnels effectivement accomplis, sans pour autant prendre en considération la nature des procédés sémiotiques qui les médiatisent. Quant aux structures hiérarchiques textuelles, elles décrivent avec précision le déroulement des négociations auxquelles donnent lieu les procès d'intercompréhension, mais elles ne sont en mesure ni de spécifier le rôle des conduites non communicationnelles qui ponctuent fréquemment les interactions situées, ni de caractériser les relations d'ordre macrostructurel qu'entretiennent les échanges principaux (cf. Roulet 1995: 131).

Il résulte de ces spécifications et des limites qui leur sont attachées qu'aucun de ces instruments pris isolément n'est suffisant pour étudier la régulation communicationnelle de l'agir, mais qu'au contraire, ils ne se justifient respectivement que si on les considère du point de vue de la **complémentarité** qui leur donne sens. C'est pourquoi, au-delà d'une distinction modulaire nécessaire au traitement d'une problématique hétérogène, il importe de mettre en relation ces plans d'organisation du discours, afin de mieux faire apparaître les spécificités de ces structures, mais surtout dans le but de recomposer la complexité constitutive des actions communicationnelles. Plus précisément, mettre en relation les dimensions référentielle et hiérarchique consiste ici à réarticuler les structures praxéologique et textuelle d'une interaction dans le cadre de ce que nous proposons d'appeler une **structure opérationnelle**. " (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 210-211 ; voir aussi Filliettaz 2002).

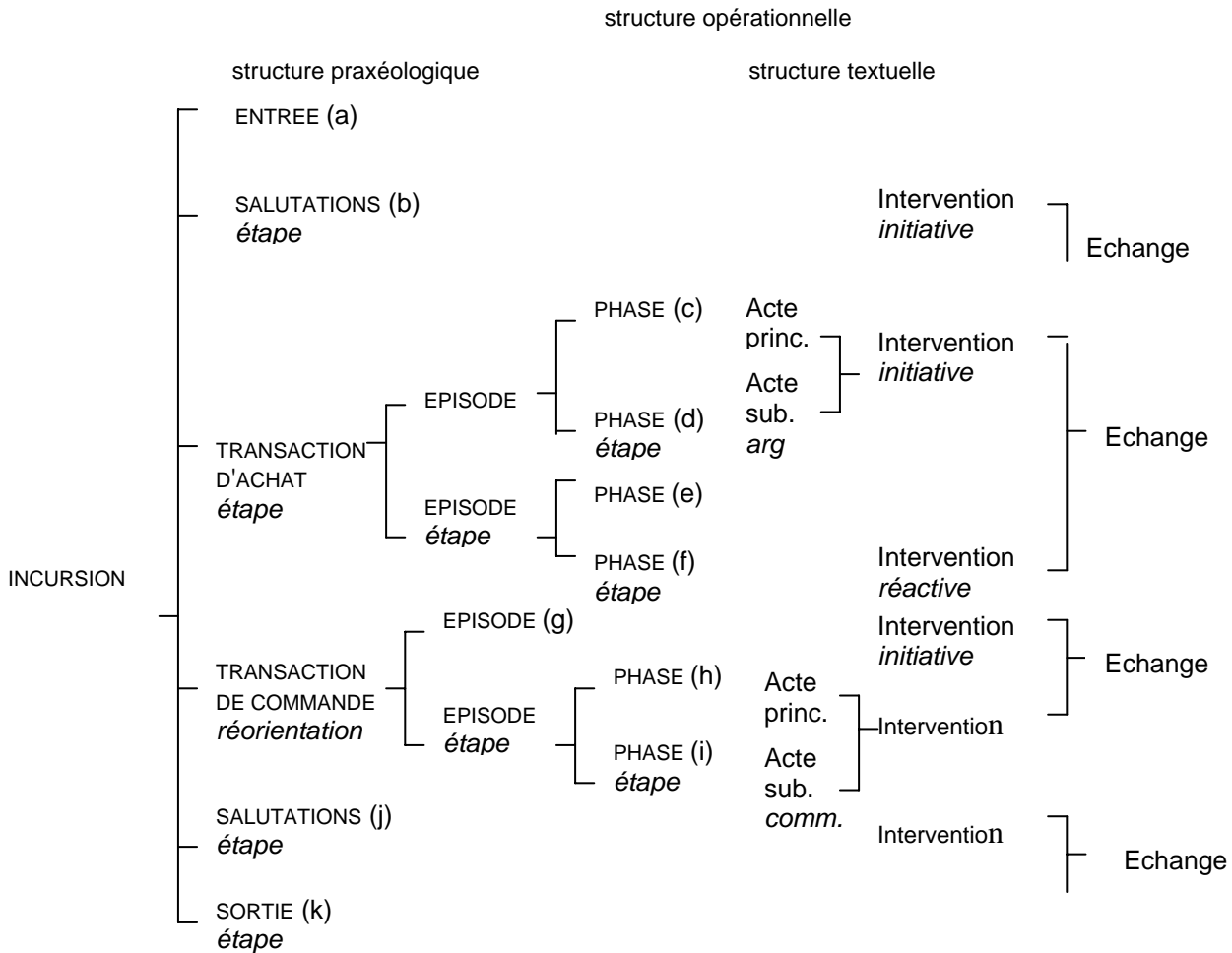
Si l'on veut décrire l'ORGANISATION OPERATIONNELLE d'une interaction en librairie comme celle de l'exemple suivant, légèrement adapté pour abréger la présentation (libraire = L et client = C):

(1) [C] (a) (il entre), (b) *bonjour* \ (c) *est-ce que vous avez La Machine infernale* / (d) *c'est pour l'école* \

[L] (e) (il regarde sur les rayons) (f) *malheureusement pas en stock* \ (g) *tu veux que je le commande* //

[C] (h) *volontiers* \ (i) *je repasserai la semaine prochaine* \ (j) *au revoir* \ (k) (il sort)

il faut, d'une part, en établir la STRUCTURE PRAXEOLOGIQUE, formée de constituants (INCURSION, TRANSACTION, EPISODE, ETAPE, ACTION) liés par des relations (ETAPE, REORIENTATION, INTERRUPTION) spécifiques (cf. Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: chap. 4), puis coupler cette structure praxéologique avec la STRUCTURE HIERARCHIQUE TEXTUELLE établie précédemment pour obtenir a STRUCTURE OPERATIONNELLE, représentée par le schéma suivant, qui donne une description plus complète de l'interaction (ibid.: chap. 7):



Ce schéma est un moyen commode pour représenter avec précision la complexité de l'organisation de cette interaction, et montrer comment des activités verbales et non verbales s'articulent dans le déroulement d'une interaction de service. Il permet d'une part de situer les ECHANGES (et du même coup les INTERVENTIONS de salutations, de requête et de question) dans la STRUCTURE PRAXEOLOGIQUE plus vaste de l'INCURSION de service, dont ils constituent les ETAPES ou, pour le 3^{ème} échange, suite à l'échec du deuxième, une REORIENTATION, et, d'autre part, de marquer le rôle des constituants non verbaux comme étapes d'une INCURSION (pour (a) et (k)) ou d'un EPISODE de celle-ci (pour (e)). (voir Roulet 2004).

OPÉRATIONNELLE (STRUCTURE) (E. OPERATIONAL STRUCTURE)

voir **OPERATIONNELLE (FORME D'ORGANISATION)**

PÉRIODIQUE (ORGANISATION) (E. PERIODIC ORGANIZATION)

L'ORGANISATION PÉRIODIQUE, dont l'étude est encore peu développée, vise à décrire la ponctuation du discours, responsable de sa présentation par étapes (ou de son "phrasé").

" Cette ponctuation est réalisée principalement par la segmentation prosodique dans le discours oral, et par les signes de ponctuation dans le discours écrit; d'autres éléments tels que des marqueurs lexicaux (*bon, là, mhm*, etc.) et la syntaxe participent à cette ponctuation. Ainsi définie, l'organisation périodique implique deux facettes complémentaires de la ponctuation du discours, à savoir les ponctuants et le regroupement de segments discursifs en unités telles que l'acte périodique ou le mouvement périodique ". (Roulet, Fillietaz & Grobet 2001: 222).

" La ponctuation périodique des unités hiérarchiques constitue la facette la mieux connue de l'organisation périodique, car elle a été étudiée dès les années 80 (Roulet 1986, 1987, 1994). On distingue actuellement deux types d'unités périodiques:

- a. L'**acte périodique** (parfois appelé *unité périodique minimale*), qui peut être défini comme formé par (au moins) une unité hiérarchique présentée par sa ponctuation non terminale comme cohésive, distincte et non autonome.
- b. Le **mouvement périodique** (antérieurement *mouvement discursif*, ou *période* chez Berrendonner 1993), qui peut être défini comme formé par (au moins) une unité hiérarchique présentée par sa ponctuation terminale comme distincte et autonome. "

(Roulet, Fillietaz & Grobet 2001: 240 ; pour une présentation plus détaillée des problèmes soulevés par l'ORGANISATION PERIODIQUE ainsi que d'exemples d'analyse, voir le chap. 8 de Roulet, Fillietaz & Grobet 2001 et Simon 2004).

PÉRIODIQUE (ACTE) (E. PERIODIC ACT)

voir **PERIODIQUE (ORGANISATION)**

PÉRIODIQUE (MOUVEMENT) (E. PERIODIC MOVEMENT)

voir **PERIODIQUE (ORGANISATION)**

PHASE (E. PHASE)

voir **PRAXEOLOGIQUE (UNITES ET RELATIONS)**

PHONO-PROSODIQUE (ORGANISATION) OU GRAPHIQUE (ORGANISATION) (E. PHONO-PROSODIC OR GRAPHIC ORGANIZATION)

L'ORGANISATION PHONO-PROSODIQUE OU GRAPHIQUE n'a guère été décrite jusqu'ici dans le modèle genevois. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous reprenons simplement l'hypothèse selon laquelle cette **FORME D'ORGANISATION ELEMENTAIRE** repose sur la combinaison d'une part d'informations fournies par le **MODULE SYNTAXIQUE** et, d'autre part, d'informations fournies par le **MODULE LEXICAL** sur les représentations phonétiques ou graphiques des lexèmes. Ainsi, l'ORGANISATION PHONO-PROSODIQUE traite des représentations qui résultent du **COUPLAGE** entre les structures syntaxiques et les informations sur les propriétés phono-prosodiques des lexèmes. Elle décrit en particulier, pour mentionner ce qui intéresse le plus directement l'analyse du discours, ce qu'on appelle parfois la structure prosodique de base, c'est-à-dire l'analyse en **GROUPE**S et en **MOUVEMENTS INTONATIFS** potentiels (appelés aussi souvent respectivement syntagme intonatif et énoncé phonologique, voir Ferrari & Auchlin 1995, Grobet 1997). (Pour un traitement plus approfondi des problèmes soulevés par la description

de la prosodie dans l'approche modulaire du discours, voir Simon 2004, qui traite la prosodie comme une forme d'organisation complexe).

PLACE (E. PLACE OR POSITION)

voir STRATEGIQUE

POLYPHONIQUE (ORGANISATION) (E. POLYPHONIC ORGANIZATION)

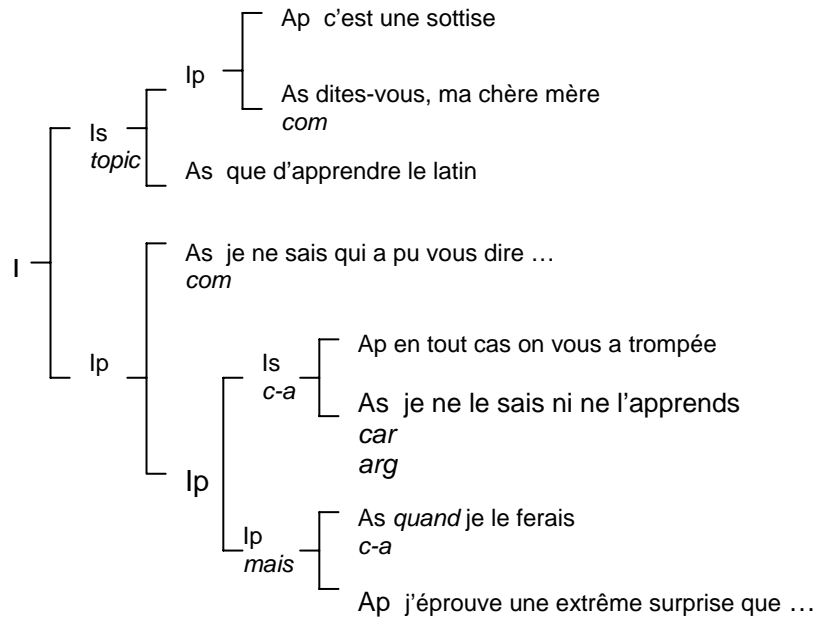
L'ORGANISATION POLYPHONIQUE est une **FORME D'ORGANISATION COMPLEXE** qui ne vise pas seulement à repérer les segments de DISCOURS PRODUITS ET REPRÉSENTÉS et leur source, comme le fait l'**ORGANISATION ÉNONCIATIVE**, mais à décrire la fonction de ceux-ci dans l'organisation du discours.

" Elle fait intervenir d'autres dimensions et formes d'organisation du discours que les dimensions linguistiques et interactionnelles prises en compte dans l'organisation énonciative, en particulier les dimensions et formes d'organisation hiérarchique, relationnelle, topicale, périodique et compositionnelle " (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 292-293).

Examinons, comme exemple, un bref fragment d'une lettre de George Sand à sa mère décrite dans Roulet (1999b, chap. 9), dont nous donnons ci-dessous l'**ORGANISATION ÉNONCIATIVE** (GS = George Sand, M = la mère, X = voix indéfinie) :

M[C'est une sottise,] *dites-vous*, ma chère mère, [que d'apprendre le latin]. Je ne sais *qui a pu vous dire* que **X**[je me livrasse à cette étude], en tout cas on vous a trompée, car je ne le sais, ni ne l'apprends, mais **M** [quand je le ferais] j'éprouve une extrême surprise que vous, ma mère, puissiez **M**[trouver mauvais que je m'instruisse].

Cette description de l'**ORGANISATION ÉNONCIATIVE** doit être couplée avec la description de la STRUCTURE HIÉRARCHIQUE et de l'**ORGANISATION RELATIONNELLE** de ce fragment, qui est reproduite ci-dessous, afin de saisir la fonction des DISCOURS REPRÉSENTÉS dans le texte :



GS commence par une INTERVENTION SUBORDONNÉE qui représente de manière neutre (*dites-vous*) le discours de sa mère, ici un reproche que celle-ci a formulé dans sa lettre. Cette reprise DIAPHONIQUE a une fonction de TOPICALISATION, puisqu'elle réactive le reproche exprimé par la mère pour en faire le TOPIQUE de sa réaction. GS enchaîne directement sur ce DISCOURS REPRÉSENTÉ DIAPHONIQUE, par un point, en produisant un ACTE qui représente un autre discours, cette fois un discours POTENTIEL d'une voix anonyme. Cette construction POLYPHONIQUE, qui a une fonction de COMMENTAIRE métadiscursif, vise à jeter un doute sur la source de l'information concernant le fait (GS apprend le latin) qui motive le reproche. GS enchaîne ensuite, comme l'indique le CONNECTEUR reformulateur *en tout cas*, sur une information en MEMOIRE DISCURSIVE "qui que ce soit (qui ait pu vous dire cela)", qui introduit une assertion dont la véracité est ainsi présentée comme indépendante de ce qui précède. Cette assertion, qui réfute le reproche, s'appuie sur un ARGUMENT simple, clairement marqué par *car*. (Pour des exemples plus complets d'analyses de l'ORGANISATION POLYPHONIQUE d'un fragment de roman, voir le chap. 10 de Roulet, Filliettaz & Grobet 2001 et Kuyumcuyan 2002).

PONCTUANT (E. PUNCTUATION MARKER)

" Le terme de "ponctuant" est utilisé ici dans l'acception large de "marque (prosodique/graphique, lexicale ou syntaxique) contribuant à la ponctuation du discours" ". (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 223).

POSITION ACTIONNELLE (E. ACTIONAL POSITION)

voir PRAXÉOLOGIQUE

POSITION D'INTERACTION (E. INTERACTION POSITION)

voir CADRE INTERACTIONNEL

POTENTIEL (DISCOURS REPRÉSENTÉ) (E. POTENTIAL REPRESENTED DISCOURSE)

voir ENONCIATIVE

PRAXÉOLOGIQUE (STRUCTURE) (E. PRAXEOLOGICAL STRUCTURE)

voir REFERENTIEL

PRAXÉOLOGIQUE (UNITÉS ET RELATIONS) (E. PRAXEOLOGICAL UNITS AND RELATIONS)

Le MODULE REFERENTIEL définit cinq rangs d'unités de la STRUCTURE PRAXÉOLOGIQUE : l'INCURSION, la TRANSACTION, l'ÉPISODE, la PHASE et l'ACTION MINIMALE, et trois relations possibles entre ceux-ci : ÉTAPE, REORIENTATION et INTERRUPTION.

" [...] on peut redéfinir dans l'ordre décroissant suivant les unités référentielles qui entrent dans la construction des structures praxéologiques:

- a) Toute action conjointe impliquant matériellement ou symboliquement une association momentanée des agents qui y participent, l'**incursion** peut être considérée comme l'unité praxéologique maximale qui renvoie à la "rencontre" dans son ensemble. De ce fait, les bornes initiale et terminale de l'incursion coïncident avec l'émergence d'un espace perceptuel fédérant une pluralité d'agents disposés à engager leur attention dans un enjeu commun. Parce que l'émergence de cet espace perceptuel impose une prise en charge à la fois

transactionnelle et rituelle, on considère généralement qu'une incursion se compose d'une part de séquences rituelles d'ouverture et de clôture[...].

b) Une **transaction** regroupe l'ensemble des conduites finalisées qui portent sur un même "foyer" conjoint ou, pour reprendre la terminologie introduite par Auchlin & Zenone (1980), un même "objet transactionnel". Il s'agit là d'une unité centrale d'un modèle hiérarchique de l'action, non seulement parce que les enjeux des rencontres interpersonnelles se structurent nécessairement autour d'"objets transactionnels", mais encore parce que la rationalité des incursions découle directement de l'interprétabilité des transactions qui la composent. [...].

c) Plusieurs étapes étant nécessaires à la gestion conjointe d'un "objet transactionnel", on définira les **épisodes** et les **phases** dont ils se composent comme les séquences d'action constitutives d'une transaction. Parce qu'ils renvoient généralement à des procédures spécialisées dans la réalisation de certaines tâches, les épisodes et les phases sont fortement dépendants du contexte transactionnel dans lequel ils apparaissent. [...].

d) Alors que les sciences du langage ont produit un nombre considérable d'hypothèses portant sur les unités du discours (*la phrase, l'acte discursif, la clause, l'énonciation, l'énoncé, le tour de parole*, etc.), la question des unités praxéologiques minimales n'a pas bénéficié de la même attention dans l'ensemble des sciences humaines. Certes, les préoccupations respectives de la psychologie cognitive et de la philosophie analytique ont apporté des éclairages ponctuels pertinents sur cette problématique, mais il faut bien admettre qu'on est aujourd'hui encore bien loin de disposer d'une définition stable et empiriquement fonctionnelle de l'unité de base sur laquelle peut se fonder une structure hiérarchique et séquentielle de l'action. En effet, dans une telle tentative, on ne peut recourir efficacement ni à la notion d'*acte illocutoire*, exclusivement applicable aux unités verbales de forme propositionnelle, ni à celle de *tour de parole*, qui permet visiblement la composition d'une pluralité d'unités praxéologiques [...]. C'est donc avec prudence qu'on se risquera à définir l'**action minimale** comme la plus petite unité praxéologique guidée cognitivement par un but ou une intention, et potentiellement identifiable comme telle par le co-agent. [...].

Toute structure hiérarchique impliquant, outre des unités constitutives, des principes d'ordre fonctionnel, il importe de tenter de spécifier la nature des relations qu'entretiennent les différents niveaux de régulation des processus praxéologiques. [...] il paraît possible d'assigner à chaque unité praxéologique une fonction spécifique relativement à la configuration locale des buts dans laquelle elle s'inscrit. Pour l'heure, et sous toute réserve, nous considérons que les constituants d'une structure praxéologique sont susceptibles de remplir trois types de fonctions dans la construction conjointe des enjeux auxquels ils participent. Ils en marquent soit une **étape**, soit une **réorientation**, soit une **interruption**:

a) Dans la mesure où la réalisation d'un enjeu mobilise généralement une pluralité de conduites finalisées qui constituent autant de conditions nécessaires à la satisfaction d'une action complexe, il faut admettre que la fonction la moins marquée qu'une unité praxéologique peut assumer, quel que soit son rang, est celle de réaliser une étape d'un but superordonnant. Autrement dit, la relation d'**étape** signale qu'un but déterminé est en cours d'accomplissement.

b) Parce que les processus praxéologiques doivent en permanence s'adapter aux contraintes des situations particulières, les participants sont souvent conduits à réorienter les enjeux liés à leur association momentanée. On parlera ainsi de **réorientation** de l'action chaque fois que, dans une structure praxéologique, un but en cours d'accomplissement débouche sur une forme d'insuccès qui oblige à une réorganisation locale ou globale des enjeux.

c) L'abandon d'un enjeu commun ne résulte pas toujours d'un constat d'insuccès débouchant sur une réorientation de l'action conjointe. Il est parfois aussi provoqué par une conduite marquant une rupture dans le

processus praxéologique en cours. On parlera ainsi d'**interruption** lorsqu'une action de rupture conduit momentanément ou définitivement à l'abandon d'un but. " (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 120-123 ; pour un traitement plus approfondi, voir Filliettaz 2002).

PRÉALABLE (RELATION DE) (E. PRELIMINARY, PRE RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

PRINCIPAL (ACTE, INTERVENTION) (E. MAIN ACT, MOVE)

voir **HIERARCHIQUE**

PROCÉDURAL (SENS) (E. INSTRUCTIONAL MEANING)

voir **LEXICAL**

PRODUIT (DISCOURS) (E. UTTERED DISCOURSE)

voir **ENONCIATIVE**

PROGRESSION À TOPIQUE CONSTANT (E. CONSTANT TOPIC PROGRESSION)

voir **INFORMATIONNELLE**

PROGRESSION LINÉAIRE (E. LINEAR PROGRESSION)

voir **INFORMATIONNELLE**

PROPOS (E. DISCOURSE OBJECT)

voir **INFORMATIONNELLE**

ORGANISATION PROSODIQUE (E. PROSODIC ORGANIZATION)

voir **PHONO-PROSODIQUE OU GRAPHIQUE (ORGANISATION)**

RÉACTIVE (RELATION ILLOCUTOIRE) (E. REACTIVE ILLOCUTIONARY RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

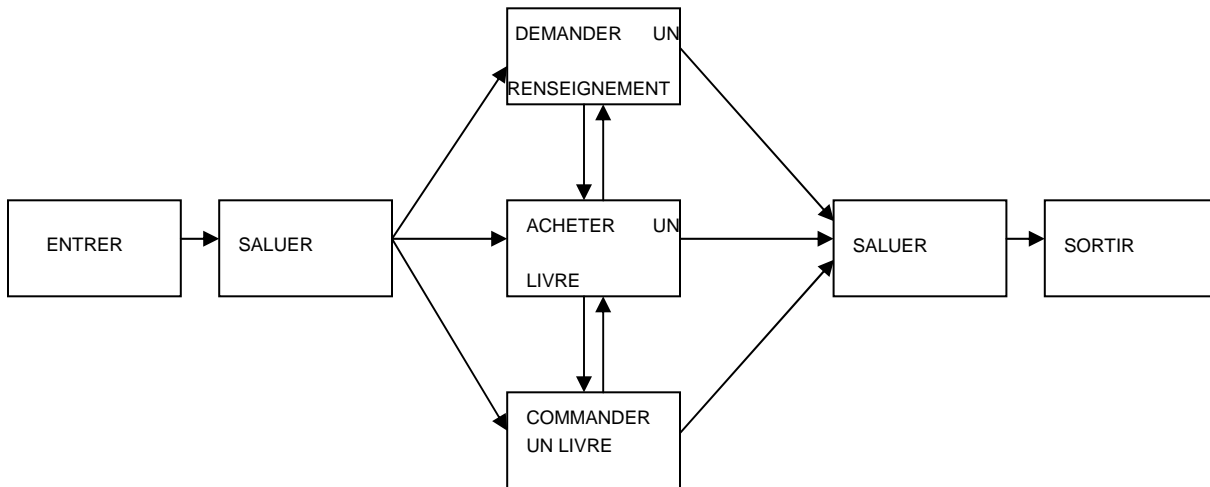
RÉCIPROCITÉ (E. RECIPROCITY)

voir **INTERACTIONNEL**

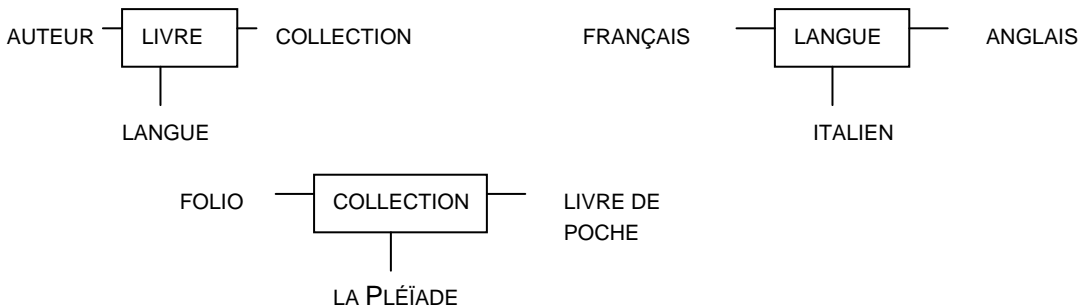
RÉFÉRENTIEL (MODULE) (E. REFERENTIAL MODULE)

Le **MODULE RÉFÉRENTIEL** traite des représentations d'une part de l'univers dans lequel le discours s'inscrit et d'autre part de l'univers, qui ne coïncide pas nécessairement avec le précédent, dont le discours parle.

" Il s'agit d'une dimension constitutive du discours [...], je m'en tiendrai ici à une description rudimentaire des **représentations et des structures praxéologiques et conceptuelles** des actions, êtres et objets qui constituent les univers des discours [...]. Je pars de l'hypothèse que les sujets parlants acquièrent et maîtrisent, à des degrés divers, un ensemble de représentations schématiques des actes, êtres et objets qui constituent notre univers, par exemple de ce qu'est un livre ou un achat. Ils maîtrisent aussi des représentations complexes, fondées sur les combinaisons les plus courantes de ces représentations schématiques de base, comme par exemple l'opération d'achat d'un livre [...]. Ces représentations praxéologiques et conceptuelles sont indépendantes d'une interaction particulière. On peut les figurer respectivement à l'aide d'organigrammes et de schémas prototypiques. A titre d'exemples, on peut esquisser, comme représentation praxéologique simplifiée de l'action d'acheter un livre, l'organigramme suivant:

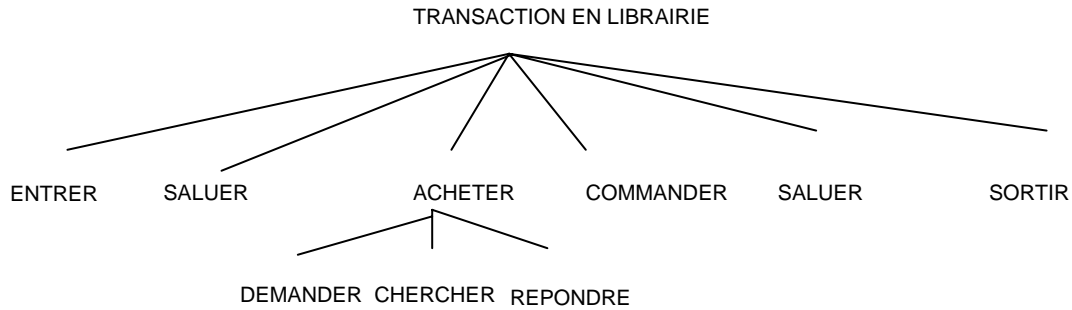


[...]. De même, on peut proposer, à titre indicatif, le schéma prototypique suivant pour la représentation conceptuelle de l'objet LIVRE, qui est lié aux propriétés typiques AUTEUR, COLLECTION, LANGUE [...]:

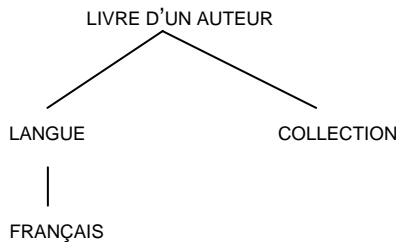


Ces représentations praxéologiques et conceptuelles prototypiques sont exploitées et actualisées de manière spécifique par des locuteurs/scripteurs dans des discours particuliers pour former des **structures praxéologiques et conceptuelles**, qui constituent la face émergente des représentations sous-jacentes. Ainsi, on peut décrire la structure praxéologique de l'ensemble de la transaction en librairie dont j'analyse un fragment à l'aide du schéma suivant, qui en indique les étapes successives ; il est intéressant ici de pousser l'analyse jusqu'à la décomposition de l'activité d'acheter en trois sous-activités, deux verbales : demander et répondre, et une non verbale : chercher

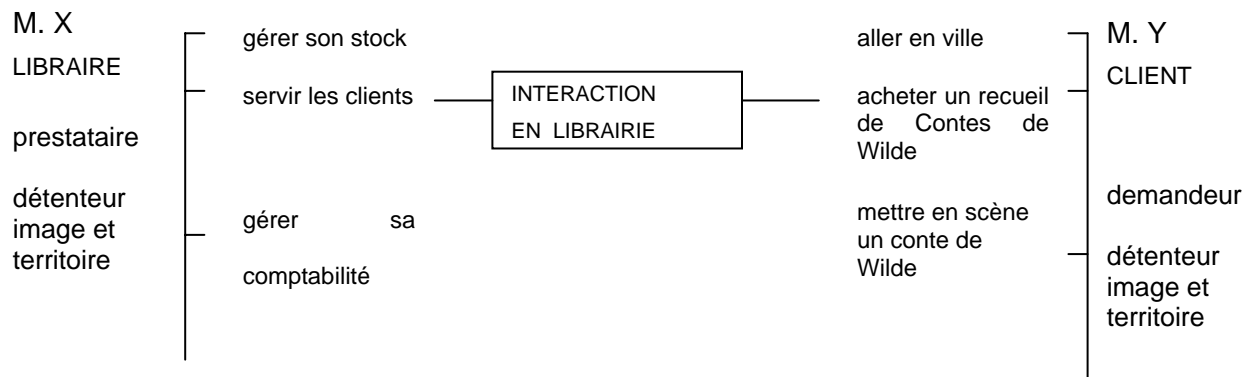
(j'utilise une structure arborescente, ce qui permet de représenter la décomposition des activités en sous-activités et de disposer d'un mode de représentation unifié pour les structures praxéologiques et conceptuelles):



Quant à la structure conceptuelle, elle peut être figurée à l'aide de la structure arborescente suivante, qui relie les composantes des représentations conceptuelles activées dans le déroulement de cette interaction :



Le module référentiel traite aussi du **cadre actionnel** du dialogue, qui situe celui-ci à l'intersection des projets des interlocuteurs, il peut être décrit à l'aide du schéma suivant " (Roulet 1999b: 52-55) :



Le CADRE ACTIONNEL permet de décrire les COMPLEXES MOTIVATIONNELS, à savoir les projets des interactants (par exemple aller en ville dans une librairie pour acheter un livre pour pouvoir monter une pièce de théâtre pour le client), leurs STATUTS SOCIAUX (libraire et client), leurs ROLES PRAXEOLOGIQUES dans cette interaction (prestataire et demandeur de service), enfin leur plus ou moins grande sensibilité aux problèmes de FACES ; ces trois dernières dimensions constituent ce qu'on appelle la POSITION ACTIONNELLE de chaque interactant.

REFORMULATION (RELATION DE) (E. REFORMULATION RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

RELATION PRAXÉOLOGIQUE (E. PRAXEOLOGICAL RELATION)

voir **PRAXEOLOGIQUE (UNITES, RELATIONS)**

RELATIONNELLE (FORME D'ORGANISATION) (E. RELATIONAL ORGANIZATION)

L'ORGANISATION RELATIONNELLE est une **FORME D'ORGANISATION ÉLÉMENTAIRE**, qui vise d'une part à identifier les **RELATIONS ILLOCUTOIRES (INITIATIVE ET RÉACTIVE) ET INTERACTIVES (ARGUMENT, REFORMULATION, etc.) GÉNÉRIQUES** entre les constituants de la **STRUCTURE HIÉRARCHIQUE** et des informations en **MÉMOIRE DISCURSIVE** et, d'autre part, à décrire le parcours inférentiel permettant de déterminer la relation spécifique entre un constituant et une information en mémoire discursive (voir **INFÉRENTIEL (CALCUL)**). La description de l'ORGANISATION RELATIONNELLE est donc fondée sur le **COUPLAGE** entre des informations d'ordre **HIÉRARCHIQUE**, concernant la définition des constituants textuels, des informations d'ordres **LEXICAL** ou **SYNTAXIQUE**, concernant les instructions données par les éventuelles marques de ces relations, et des informations d'ordre **RÉFÉRENTIEL**, concernant les connaissances sur l'univers du discours stockées en **MÉMOIRE DISCURSIVE**.

"Comme nous l'avons déjà montré dans Roulet et al. (1985), **les relations illocutoires initiative et réactive** ne caractérisent pas des actes isolés, comme dans la théorie des actes de langage, mais des interventions constitutives d'échanges, car questions, requêtes, réponses, etc. présentent généralement des structures complexes. L'orientation initiative et/ou réactive de la relation illocutoire dépend de la place de l'intervention dans la structure de l'échange. La première intervention d'un échange est liée par une relation illocutoire initiative [...], avec celle qui suit; la ou les interventions suivantes (à l'exception de la dernière) par une double relation illocutoire, réactive par rapport à celle qui précède [...] et initiative par rapport à celle qui suit [...]; la dernière intervention d'un échange est liée à celle qui précède par une relation illocutoire réactive [...].

Quant aux relations interactives, elles peuvent le plus souvent être identifiées par la présence ou, à défaut, la possibilité d'insertion, d'un connecteur: soit un marqueur dénominatif, comme *par exemple* ou *en conclusion*, soit un marqueur conventionnel, comme *donc*, *mais*, *car* ou *après tout* ou *puis*, qui donnent des instructions permettant de repérer les informations en mémoire discursive sur lesquelles enchaîne le constituant. Elles peuvent être aussi marquées par une construction syntaxique; ainsi, la relation interactive de topicalisation, illustrée par la séquence: *cette histoire, j'veux plus en entendre parler*, où le premier acte réactive un propos pour en faire le topique de l'acte suivant, est marquée par le détachement (ou dislocation) à gauche.

L'insertion d'un connecteur n'est qu'un moyen heuristique pour identifier une relation interactive possible. Ainsi, dans l'exemple suivant: *Je n'irai pas au cinéma, j'ai trop de travail*, on postule généralement une relation d'argument entre le second acte et le premier et cette interprétation est confirmée par la possibilité d'introduire un connecteur argumentatif comme *car* ou *parce que* devant le second acte. Ceci dit, en l'absence de connecteur, la détermination de la relation interactive d'argument fait nécessairement intervenir une information en mémoire discursive du type "si on a trop de travail, on ne va pas au cinéma" et un mécanisme inférentiel [...].

Il est aussi des relations interactives pour lesquelles il n'existe aucun marqueur, sinon la position du constituant subordonné. C'est le cas des relations de préalable et de commentaire. Ainsi, dans les trois exemples suivants:

J'aimerais vous demander quelque chose [préalable]. Est-ce que vous connaissez ce magasin?

C'était un beau matin d'hiver [préalable]. *Je suis sorti* (au début d'un récit)...

J'ai rencontré Paule hier soir. C'était vraiment inattendu [commentaire].

où il n'est guère possible d'introduire un connecteur pour expliciter la relation entre les deux actes, on posera par défaut une relation interactive de **préalable** si le constituant subordonné précède le constituant principal et une relation de **commentaire** s'il le suit. [...]

Si on examine maintenant un autre échange subordonné, qui commence par une question:

- *J'aimerais Contes et Nouvelles d'Oscar Wilde.*

- *Dans quelle collection?*

- *En Folio.*

il est lié à l'acte principal par une relation interactive de **clarification**, pour laquelle il n'existe pas de marqueur spécifique; la détermination de cette relation interactive fait intervenir une information référentielle ("si on pose une question après une intervention, c'est pour clarifier celle-ci").

En résumé, nous distinguons les relations interactives génériques suivantes, en indiquant entre parenthèses les marques les plus fréquentes (qu'elles apparaissent dans le constituant subordonné, comme *bien que*, ou dans le constituant principal, comme *mais*):

- a) **argument** (*parce que, puisque, car, même, d'ailleurs, si, alors, par conséquent, de sorte que, etc.*);
- b) **contre-argument** (*bien que, quoique, même si, mais, pourtant, néanmoins, cependant, seulement, etc.*);
- c) **reformulation** (*en fait, de fait, au fond, en tout cas, de toute façon, enfin, finalement, décidément, après tout, en somme, somme toute, etc.*);
- d) **topicalisation** (généralement marquée *par quant à, en ce qui concerne*, ou la dislocation à gauche) (cf. Grobet 1999a);
- e) **succession** (qui recouvre pour nous seulement les relations consécutives entre les événements d'un récit; marquée par *puis, ensuite, etc.*);
- f) **préalable** (pas de marque spécifique, le constituant subordonné précède le principal);
- g) **commentaire** (pas de marque spécifique, le constituant subordonné suit le principal);
- h) **clarification** (idem, l'échange subordonné ouvert par une question suit le constituant principal). " (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: 169-172 ; voir aussi Simon 2004: chap. 4 pour le marquage prosodique des relations).

REPRÉSENTATION CONCEPTUELLE (E. CONCEPTUAL REPRESENTATION)

voir **REFERENTIEL**

REPRÉSENTATION PRAXÉOLOGIQUE (E. PRAXEOLOGICAL REPRESENTATION)

voir **REFERENTIEL**

RÉORIENTATION (RELATION DE) (E. REORIENTATION RELATION)

voir **PRAXÉOLOGIQUE (UNITES, RELATIONS)**

REPRÉSENTÉ DÉSIGNÉ (DISCOURS) (E. DESIGNATED REPRESENTED DISCOURSE)

voir **ENONCIATIVE**

REPRÉSENTÉ FORMULÉ (DISCOURS) (E. FORMULATED REPRESENTED DISCOURSE)

voir **ENONCIATIVE**

REPRÉSENTÉ IMPLICITÉ (DISCOURS) (E. IMPLICATED REPRESENTED DISCOURSE)

voir **ENONCIATIVE**

RÔLE PRAXÉOLOGIQUE (E. PRAXEOLOGICAL ROLE)

voir **REFERENTIEL**

SÉMANTIQUE (ORGANISATION) (E. SEMANTIC ORGANIZATION)

L'ORGANISATION SEMANTIQUE, qui n'a pas fait l'objet d'un traitement approfondi dans le modèle MODULAIRE d'analyse du discours, est une **FORME D'ORGANISATION ELEMENTAIRE**, fondée sur la combinaison d'une part d'informations fournies par le **MODULE SYNTAXIQUE** sur la structure syntaxique des **CLAUSES** et, d'autre part, d'informations fournies par le **MODULE LEXICAL** sur les représentations sémantiques des lexèmes ; elle décrit les représentations sémantiques (ou formes logiques) des clauses, qui constituent une des entrées des processus inférentiels (voir **INFÉRENTIEL (CALCUL)**).

SENS PROCÉDURAL (E. INSTRUCTIONAL MEANING)

voir **LEXICAL**

SÉQUENCE DÉLIBÉRATIVE (E. DELIBERATIVE SEQUENCE)

voir **SEQUENTIELLE**

SÉQUENCE DESCRIPTIVE (E. DESCRIPTIVE SEQUENCE)

voir **SEQUENTIELLE**

SÉQUENCE NARRATIVE (E. NARRATIVE SEQUENCE)

voir **SEQUENTIELLE**

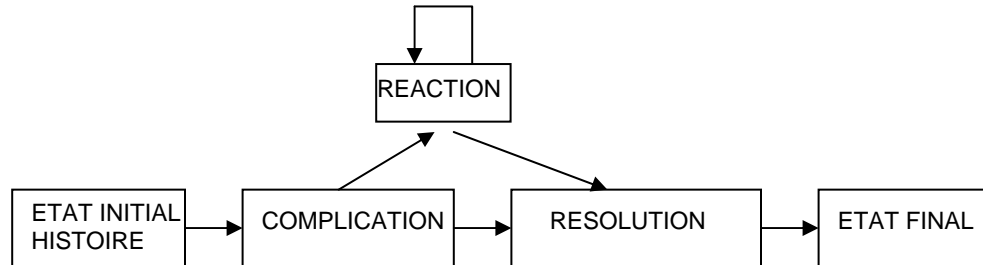
SÉQUENTIELLE (FORME D'ORGANISATION) (E. SEQUENTIAL ORGANIZATION)

L'ORGANISATION SEQUENTIELLE vise à définir et à repérer dans le discours des SEQUENCES typiques: NARRATIVE, DESCRIPTIVE et DELIBERATIVE, en couplant des informations d'origines HIERARCHIQUE et REFERENTIELLE.

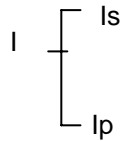
" L'organisation séquentielle est une forme d'organisation élémentaire qui consiste uniquement dans le repérage des **différents types de séquences** constituant le discours, à commencer par celle qui a suscité le plus de travaux jusqu'ici: la **séquence narrative**. Quand on travaille sur la séquence narrative dans les dialogues de la vie quotidienne, il apparaît clairement qu'on ne peut définir celle-ci ni seulement à partir d'une superstructure du type ETAT INITIAL - COMPLICATION – ACTION - RESOLUTION – ETAT FINAL (voir Adam 1992), qui s'applique à toute intrigue, et donc même à un événement non discursif comme un ballet, ni seulement à partir de faisceaux de marques

temporelles (comme ceux décrits par Weinrich 1970 ou Roulet 1991a), qui n'apparaissent guère dans les récits oraux (voir Filliettaz & Grobet 1999).

Pour éviter ces écueils, je propose de décrire la **séquence narrative prototypique** en couplant la **représentation praxéologique de l'histoire**, qui correspond à la superstructure posée par Adam (1992) et qui relève pour moi du module référentiel, qu'on peut schématiser ainsi:



et la macro-structure hiérarchique de l'intervention portant un récit minimal comme: *J'ai couru pour attraper le bus, mais j'ai été renversé par une moto:*



A propos de la représentation praxéologique de l'HISTOIRE, il faut préciser les points suivants:

- 1) HISTOIRE peut apparaître dans toutes les phases, pour rendre compte de la récursivité du système : une première histoire peut en effet servir d'état initial, ou de complication, à une nouvelle histoire, comme on le verra plus loin.
- 2) La position particulière du constituant REACTION vise à rendre compte du fait qu'il est facultatif et peut être récurrent. Cela permet de rendre compte d'une part des récits minimaux, qui ne comportent que les phases COMPLICATION et RESOLUTION et, d'autre part, des récits longs, qui articulent plus de trois événements.
- 3) Les constituants ETAT INITIAL et ETAT FINAL sont souvent implicites et non réalisés en surface du texte, comme dans le récit minimal ci-dessus.

Une séquence narrative minimale est donc définie par la combinaison d'une structure hiérarchique d'intervention, qui détermine la réalisation textuelle (ce qui la distingue d'un ballet, par exemple) et d'une représentation praxéologique d'histoire, qui distingue la séquence narrative d'une séquence descriptive ou d'une séquence délibérative.

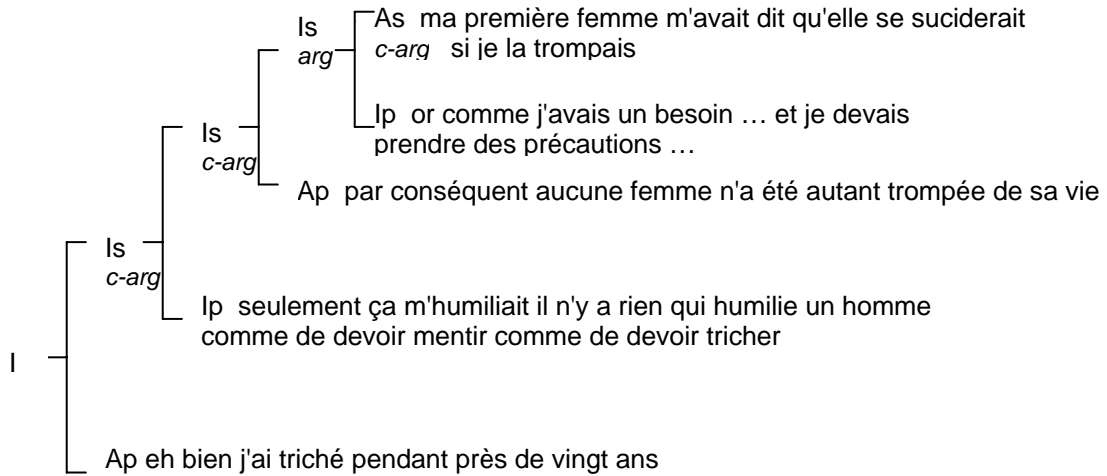
De la même manière, une **séquence narrative particulière** est définie par le couplage de la structure praxéologique d'une histoire particulière et de la structure hiérarchique spécifique d'une intervention dans un discours donné " (Roulet 1999b: 135-137).

Prenons comme exemple ce bref récit de Georges Simenon, extrait d'un entretien :

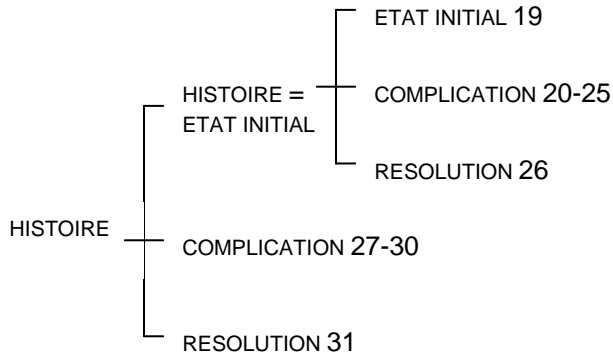
20 *ma première femme m'avait dit qu'elle se suiciderait si je la trompais
or comme j'avais un besoin
elle était très peu attirée par l'amour physique
très très peu
et je devais prendre des précautions
j'ai pas besoin de vous dire d'indiquer lesquelles*

25 *qui rendaient la chose assez pénible*
par conséquent aucune femme n'a jamais autant été trompée de sa vie
seulement ça m'humiliait
il n'y a rien qui humilie un homme comme de devoir mentir
en tout cas moi
 30 *comme de devoir tricher*
eh bien j'ai triché pendant près de vingt ans

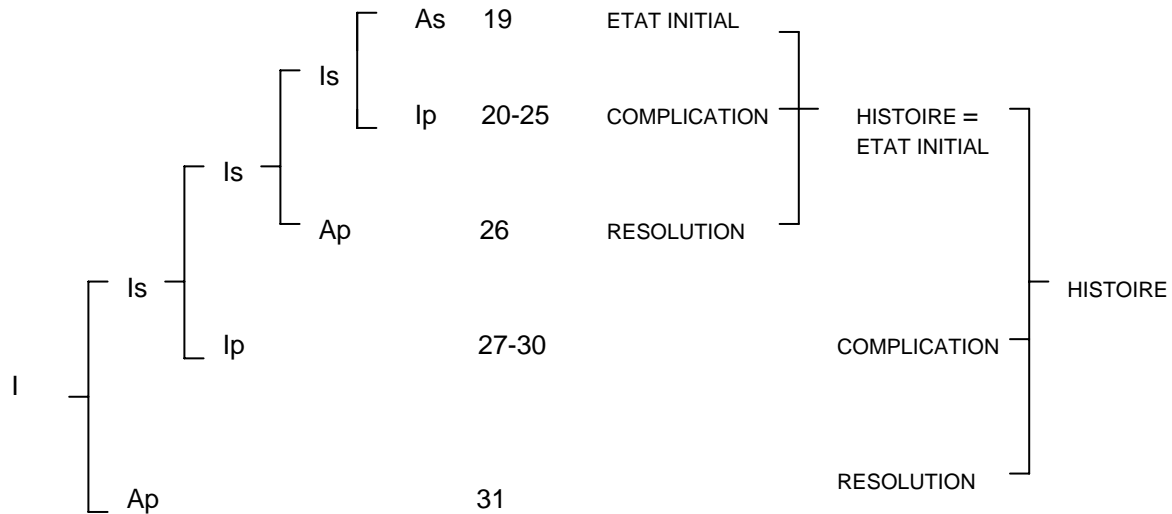
dont nous donnons ci-après la STRUCTURE HIERARCHIQUE et RELATIONNELLE :



" Si on examine la séquence narrative correspondante [...], on peut montrer qu'elle repose sur la structure praxéologique suivante, avec deux histoires enchâssées l'une dans l'autre:



Si on met en relation cette structure praxéologique avec la structure hiérarchique décrite précédemment, on obtient le schéma suivant, qui caractérise la structure opérationnelle de cette séquence narrative particulière:



On doit pouvoir définir la **séquence descriptive**, qu'il s'agisse de la représentation prototypique ou d'une séquence descriptive particulière, de la même manière, en combinant la structure hiérarchique de l'intervention avec la représentation conceptuelle de l'OBJET de la description, [qui] correspond sans doute à la superstructure de la séquence descriptive décrite par Adam (1992), qui caractérise l'OBJET de la description (ce qu'il appelle le thème-titre) en termes de parties, de propriétés et de relations de proximité ou d'analogie avec d'autres êtres ou objets, et ceci de manière réursive à différents niveaux; on aboutit ainsi à un système réursif qui rend bien compte du caractère potentiellement infini de toute description.

En revanche, dans l'état actuel de notre réflexion, il ne paraît pas possible de caractériser d'autres séquences typiques sinon, par défaut, la plus commune, celle qu'on dénomme généralement **délibérative** ou **commentative**. Une séquence délibérative est donc une intervention qui ne correspond ni à une structure praxéologique d'HISTOIRE, ni à une structure conceptuelle d'OBJET de description " (Roulet 1999b: 137-138 ; le chap. 11 de Roulet, Filliettaz & Grobet 2001 présente un bon exemple d'analyse des séquences constitutives d'une fable de La Fontaine).

SITUATIONNELLE (COMPOSANTE) (E. SITUATIONAL COMPONENT)

voir **MODULE**

SPÉCIFIQUE (RELATION TEXTUELLE) (E. SPECIFIC TEXTUAL RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

STATUT SOCIAL (E. SOCIAL STATUS)

voir [REFERENTIEL](#)

STRATÉGIQUE (FORME D'ORGANISATION) (E. STRATEGIC ORGANIZATION)

L'étude de l'ORGANISATION STRATEGIQUE vise à décrire la manière dont le scripteur ou les interlocuteurs gèrent les rapports de FACES et de PLACES dans le discours.

"Il s'agit d'une forme d'organisation complexe, qui relève manifestement d'un traitement modulaire, tant elle fait intervenir de dimensions (lexicale, syntaxique, interactionnelle, référentielle, hiérarchique) et de formes d'organisation (en particulier relationnelle, topicale, polyphonique) différentes. [...] Rappelons que la notion de face a été introduite par Goffman (1973) et qu'on distingue généralement, avec Brown & Levinson (1987), la **face positive** (qui correspond à l'image, positive ou négative, qu'on donne de soi) de la **face négative** (qui correspond au territoire, au domaine réservé de chacun). Goffman fait l'hypothèse que toute intervention est potentiellement menaçante pour les faces des interactants (par exemple l'aveu pour la face positive du locuteur, la critique pour la face positive de l'interlocuteur, la promesse pour la face négative du locuteur et la requête pour la face négative de l'interlocuteur) et que nous avons développé des **processus de figuration** (*face work*), pour réduire ces menaces potentielles et rendre l'interaction non conflictuelle. Ces mécanismes de figuration apparaissent dans le souci d'éviter certaines rencontres, ou certains propos (pour reprendre la terminologie de l'organisation informationnelle), qui peuvent être source de problèmes, et dans la manière de traiter les propos abordés (Goffman 1974: 17-24). Notons cependant que, si Goffman privilégie les mécanismes de ménagement des faces des interactants, il n'ignore pas les **mécanismes d'agression** (ibid.: 24-26), qui visent délibérément à mettre l'interlocuteur en difficulté, et qui ont été décrits en particulier par Labov & Fanshel (1977).

Dans notre approche, la notion de face relève du module référentiel, plus précisément de la position actionnelle de l'interactant, qui est traitée dans le cadre actionnel, à côté des notions de statut social et de rôle praxéologique. Nous faisons en effet l'hypothèse que tout participant à une interaction revendique, consciemment ou non, une image et un territoire, et que, selon les enjeux praxéologiques de l'interaction, selon sa personnalité et selon la culture à laquelle il appartient, il peut être davantage sensibilisé à la défense de l'une ou de l'autre. Ceci dit, si le statut social et le rôle praxéologique sont en principe stables au cours d'une interaction, les processus de figuration évoluent constamment, en relation avec d'autres dimensions et formes d'organisation; c'est ce qui justifie leur traitement dans l'organisation stratégique.

Quant à la notion de **place**, elle a été introduite par Flahault (1978) et par Goffman (qui utilise plutôt le terme de position; 1987) et développée en particulier par Kerbrat-Orecchioni (1992: 71-140). La relation de places est un rapport vertical, une relation de domination entre les interactants. A la différence des composantes de la position actionnelle, la place n'est pas un des paramètres de configuration de l'action, mais un produit de l'interrelation entre différentes dimensions. A la différence des statuts, la place n'est pas fixe, stable, mais construite dans le déroulement même de l'interaction. Un locuteur peut ainsi occuper une place basse par rapport à son interlocuteur au début d'un entretien et prendre progressivement une place haute " (Roulet, Fillietz & Grobet 2001: 351-353 ; voir le chap. 12 de cet ouvrage pour l'analyse détaillée de trois exemples).

STRUCTURE CONCEPTUELLE (E. CONCEPTUAL STRUCTURE)

voir [REFERENTIEL](#)

STRUCTURE PRAXÉOLOGIQUE (E. PRAXEOLOGICAL STRUCTURE)

voir **REFERENTIEL**

SUBORDONNÉ (CONSTITUANT) (E. SUBORDINATE CONSTITUENT)

voir **HIERARCHIQUE**

SUCCESSION (RELATION DE) (E. SUCCESSION RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

SYNTAXIQUE (MODULE) (E. SYNTACTIC MODULE)

Le MODULE SYNTAXIQUE, qui n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique dans le cadre du modèle **MODULAIRE** genevois, consiste en un ensemble de règles déterminant les catégories et les constructions des **CLAUSES** en usage dans une langue ou variété de langue; il indique aussi les instructions qui sont fournies par certains morphèmes, comme les pronoms anaphoriques et les temps verbaux, ou certaines structures syntaxiques, comme les constructions disloquées ou clivées, et qui visent à faciliter l'interprétation du discours.

TEXTE (E. TEXT)

On appelle texte, dans un sens technique, tout segment correspondant à un constituant maximal autonome de la structure hiérarchique d'un discours, qu'il s'agisse d'une intervention, si le discours est monologique, comme un éditorial, ou d'un échange, si le discours est **DIALOGIQUE**, comme une demande de renseignement.

TOPICALE (ORGANISATION) (E. TOPICAL ORGANIZATION)

L'ORGANISATION TOPICALE est une **FORME D'ORGANISATION COMPLEXE** fondée sur le **COUPLAGE** entre des informations d'ordre INFORMATIONNEL, HIERARCHIQUE et REFERENTIEL. Elle vise à décrire la hiérarchie des OBJETS DE DISCOURS (ou PROPOS) analysés dans l'**ORGANISATION INFORMATIONNELLE**, ainsi que les RELATIONS DE DERIVATION entre ceux-ci.

" Tout d'abord, la combinaison d'informations d'ordres hiérarchique et informationnel permet de décrire aisément la hiérarchie des objets de discours. Il suffit de poser qu'**un objet de discours est principal ou subordonné par rapport à un autre en fonction de la place occupée dans la structure hiérarchique par l'acte qui l'active**. [...] Quant à la continuité du flux informationnel et aux relations de dérivation entre les objets de discours, elles peuvent être décrites simplement par **le couplage de la structure conceptuelle et de l'organisation informationnelle**. Ainsi, la notion d'**objet de discours dérivé d'un autre objet de discours**, qui est aussi une notion relative, puisque un objet de discours peut être premier par rapport à tel autre et dérivé par rapport à tel autre, est définie simplement par le couplage entre des informations d'ordres informationnel et référentiel. On posera qu'**un objet de discours qui domine un autre objet de discours dans la structure conceptuelle est premier par rapport à celui-ci et que celui-ci est dérivé du premier** ". (Roulet 1999b, 60-62 ; voir aussi Roulet, Filliettaz & Grobet 2001: chap. 9).

TOPICALISATION (RELATION DE) (E. TOPICALIZATION RELATION)

voir **RELATIONNELLE**

TOPIQUE (E. TOPIC)

voir **INFORMATIONNELLE**

TOUR DE PAROLE (E. TURN)

Selon la définition de Goodwin (1981: 2): "La parole d'un interlocuteur délimitée par la parole d'un autre interlocuteur constitue un tour de parole". Dans l'approche MODULAIRE, le TOUR DE PAROLE, qui est donc lié à un changement dans l'occupation matérielle du canal, est une unité relevant du **MODULE INTERACTIONNEL** ; elle ne doit pas être confondue avec l'INTERVENTION, qui relève du **MODULE HIÉRARCHIQUE**. Une INTERVENTION peut être constituée de plusieurs TOURS DE PAROLE (voir **CO-CONSTRUCTION**).

TRANSACTION (E. TRANSACTION)

voir **PRAXEOLOGIQUE (UNITES ET RELATIONS)**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ADAM J.-M. (1992), *Les textes: types et prototypes*, Paris, Nathan.

AUCLIN A. (1986), "Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours", *Cahiers de linguistique française* 7, 169-188.

- (1991) " Le bonheur conversationnel : fondements, enjeux, domaines ", *Cahiers de linguistique française* 12, 103-126.
- (1993), *Faire, montrer, dire. Pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois*, Berne, Lang.
- (1998): "Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive", in J. Verschuren (éd.), *Pragmatics in 1998: Selected papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2, Anvers, International Pragmatics association.
- (2003), "Compétence discursive et co-occurrence d'affects: " blends expérientiels " ou (con)fusion d'émotions?", in COLLETTA, J.-M. & A. TCHERKASSOF (dir.), *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Hayen, Mardaga, 137-152.

AUCLIN A. & A. ZENONE (1980), "Conversations, actions, actes de langage: éléments d'un système d'analyse", *Cahiers de linguistique française* 1, 6-41.

BALLY C. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 4ème éd. rev. et corr. , 1965.

BECHTEL W. & G. GRAHAM (éds) (1998), *A Companion to Cognitive Sciences*, Oxford, Blackwell.

BERRENDONNER A. (1981), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

- (1983), "Connecteurs pragmatiques et anaphores", *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique* 21, 25-36.

BERRENDONNER A., M. LE GUERN & C. PUECH (1983), *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

CHAFE W.L. (1994), *Discourse, Consciousness and Time*, Chicago, Chicago University Press.

BRONCKART J.-P. (1997), *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.

- BROWN P. & S. LEVINSON (1987), *Politeness: Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHARAUDEAU P (1989), "Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers", *Verbum* XII, 13-25.
- CLARK H. (1996), *Using Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COMBETTES B. & R. TOMASSONE (1988), *Le texte informatif. Aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck.
- DANEŠ F.(1974), "Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text", in DANEŠ F. (éd.), *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Mouton, 106-128.
- DRESCHER M. & T. KOTSCHI (1988), "Das Genfer Modell?, Diskussion eines Ansatzes zur Diskursanalyse am Beispiel der Analyse eines Beratungsgesprächs", *Sprache und Pragmatik* 8, 1-42.
- DUCROT O. (1984b) "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 171-233.
- EGNER I. (1988) , *Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé*, Berne, Lang.
- ESPUNY J. (1997), *Etude de la diaphonie dans des dialogues en face à face*, Barcelone, Publicació Universitat de Barcelona.
- FERRARI A. & A. AUCLIN (1995), "Le point: un signe de ponctualisation", *Cahiers de linguistique française* 17, 35-56.
- FILLIETTAZ L. (2002), *La parole en action*, Québec, Nota Bene.
- FILLIETTAZ L. & A. GROBET (1999), "L'hétérogénéité compositionnelle du discours: quelques remarques préliminaires", *Cahiers de linguistique française* 21, 213-260.
- FLAHAULT F. (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- GHIGLIONE R. & A. TROGNON (1993), *Où va la pragmatique?*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- (1988), "L'ordre de l'interaction", in *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil, 186-230.
- GRICE H.P. (1979), " Logique et conversation ", *Communications* 30, 57-72.
- GROBET A. (1997), "La ponctuation prosodique dans les dimensions périodique et informationnelle du discours", *Cahiers de linguistique française* 19, 83-123.
- (1998), "Le rôle des ponctuations dans le marquage des unités périodiques, à la lumière d'un exemple tiré de *Fin de partie* de Samuel Beckett", in DEFAYS J.M., L. ROSIER & F. TILKIN (éds), *A qui appartient la ponctuation?*, Bruxelles, Duculot, 99-116.
- (2002), *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles, Duculot.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, tome I, Paris, Minuit.
- JEANNERET T. (1999), *La coénonciation en français: approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, Lang.
- KERBRAT-ORECCHIONI C.(1990-1994), *Les interactions verbales*, 3 vol., Paris, Colin.
- KUYUMCUYAN A. (2002), *Diction et mention*, Berne, Lang.
- LABOV W. & D. FANSHIEL (1977), *Therapeutic Discourse*, New York, Academic Press.
- LAKOFF G. & M. JOHNSON (1985), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- LAMBRECHT K. (1994), *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MELL J. (1992), *Etude des communications verbales entre pilote et contrôleur en situation standard et non standard*, Toulouse, ENAC.
- MERTENS P. (1997), "De la chaîne linéaire à la séquence de tons", *Traitement Automatique des Langues* 38, 27-51.
- MICHE E. (1998), *Secuencias discursivas del desacuerdo*, Santiago de Compostella, Verba.

- MONDADA L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne.
- MOTSCH W. (1989), "Dialog-Texte als modular organisierte Strukturen", *Sprache und Pragmatik* 11, 37-66.
- NØLKE H. (1994), *Linguistique modulaire: de la forme au sens*, Louvain, Peeters.
- (1999), "Linguistique modulaire; principes méthodologiques et applications", IN NØLKE H. & J.M. ADAM (éds), 17-73,
- NØLKE H. & J.M. ADAM (éds) (1999), *Approches modulaires: de la langue au discours*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- PIRES S. (1997), *Estratégias discursivas na adolescência*, Sao Paulo, Editora Arte & Ciencia.
- ROULET E. (1981), "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *Etudes de linguistique appliquée* 44, 7-39.
- (1985), "De la conversation comme négociation", *Le Français d'aujourd'hui* 71, 7-13.
 - (1986), "Complétude interactive et mouvements discursifs", *Cahiers de linguistique française* 7, 189-206.
 - (1987), "L'intégration des mouvements discursifs et le rôle des connecteurs interactifs dans une approche dynamique de la construction du discours monologique", *Modèles linguistiques* 9, 19-31.
 - (1989), "Des dimensions argumentatives du récit et de la description dans le discours", *Argumentation* 3, 247-270.
 - (1990) " " Et si, **après tout**, ce connecteur n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliquées?, *Cahiers de linguistique française* 11, 1990, 329-343.
 - (1991) : " Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive ", *Etudes de linguistique appliquée* 83, 117-130.
 - (1994), "La phrase: unité de langue ou unité de discours?", in CERQUIGLINI-TOULET J. & O. COLLET (éds), *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 101-110.
 - (1995), "Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue: autonomie et interrelations modulaires", *Cahiers de linguistique française* 17, 123-140.
 - (1999a), " Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours ", in NØLKE H. & J.M. ADAM (éds), 187-257.
 - (1999b), *La description de l'organisation du discours*, Paris, Didier.
 - (2002), " Le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel ", *Verbum* 24, 161-168.
 - (2004), " De la nécessité de prendre en compte la dimension praxéologique à tous les niveaux de l'organisation des discours " , IN BRISARD, F, M. MEEUWIS & B. VANDENABEELE (éds): *Seduction, Community, and Speech: A Festschrift for Herman Parret*, Amsterdam, Benjamins, 75-86.
- ROULET E. & al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 3ème éd. 1991.
- ROULET E. L. FILLIETTAZ & A. GROBET (2001) : *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- RUBATTEL C. (1987), "Actes de langage, semi-actes et typologie des connecteurs pragmatiques", *Linguisticae investigationes* XI, 379-404.
- (1990), "Polyphonie et modularité", *Cahiers de linguistique française* 11, 297-310.
- SABAH G. (1989), *L'intelligence artificielle et le langage*, vol. 2, *Processus de compréhension*, Paris, Hermès.
- SEARLE J. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- SIMON A.-C. (2004), *La structuration prosodique du discours en français*, Berne, Lang.

- SIMON H.A. (1962), "The Architecture of Complexity", *Proceedings of the American Philosophical Society* 106, 467-482; trad. fr. "L'architecture de la complexité", in SIMON H.A. (1974), *La science des systèmes*, Paris, Epi, 105-140.
- TORCK D. (1994), "Diaphonie et interaction en face à face dans le débat politique", *Littérature* 93, 15-30.
- VARELA F.J. & al (1993), *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*, Paris, Seuil.
- VIEWEGER D. (1989), "Coherence - Interaction of Modules", in HEYDRICH W. *et al.* (éds), *Connexity and Coherence*, Berlin, de Gruyter, 256-274.
- (1990), "Savoir illocutoire et interprétation des textes", in CHAROLLES M. *et al.* (éds) : *Le discours. Représentation et interprétations*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 41-51.
- WEINRICH H. (1973), *Le temps*, Paris, Seuil.